



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

♦♦♦

### SÉANCE

DU 23 SEPTEMBRE 2015

♦♦♦

L'An Deux Mille Quinze, le 23 septembre, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 17 septembre 2015, se sont réunis dans la salle du Conseil de l'Hôtel d'agglomération, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 18H, sous la présidence de M. Guy LEFRAND, Président.

M. Stéphane SIMON, secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

Etaient PRÉSENTS : M. DOSSANG Guy ; Mme DELAVIGNE Nadine ; M. BEHAR Claude ; M. PRIEZ Rémi ; M. MAILLARD Jean-Marie ; M. BARRAL Fernand ; M. MARQUAIS Raynal ; M. PATTYN Patrick ; M. LEFRAND Guy ; M. BOURRELLIER Ludovic ; M. GAVARD-GONGALLUD Nicolas ; M. PAVON Jean-Pierre ; Mme AUGER Stéphanie ; M. LEPINTEUR Olivier ; Mme DIOUKHANÉ Coumba ; M. ROUSSEL Emmanuel ; Mme LEBARBIER Stéphanie ; M. BOUILLIE Jean-Luc ; Mme LESEIGNEUR Diane ; M. DAIX Jean-Robert ; Mme PECQUEUX Delphine ; M. DERRAR Mohamed ; Mme LUVINI Françoise ; M. MANÉ Abdoulaye ; Mme BANDELIER Lysiane ; M. CAPUANO Giovanni ; Mme LEON Patricia ; M. ETTAZAOUI Driss ; Mme MORLOCK Sabine ; Mme JUIN Clarisse ; M. BENTALHA Mohammed ; M. GHZALALE Fouade ; Mme HANNOTEAUX Maryvonne ; M. VEYRI Timour ; M. NOGAREDE Alain ; Mme CAILLAT Catherine jusqu'à 19H30 (dossier 2) ; M. SILIGHINI Gérard ; M. CAMOIN Emmanuel ; Mme HORION Françoise suppléante de M. MORILLON Marc ; M. HAMEL Raynald ; Mme CANEL Françoise ; M. GANTIER François ; Mme BAUGE Agnès ; M. WATEL Patrik ; M. BIBES François ; Mme LE GOFF Hélène ; M. MOLINA Michel ; Mme BOCAGE Sophie ; M. BERT Eric suppléant de M. CASTEL Patrick ; M. FEUVRAIS Martial ; M. EUDIER Moïse ; M. DULONDEL Michel ; M. WALASZEK Jean-Pierre ; Mme LEMEILLEUR Monica ; M. PERRIN Marc ; M. HUBERT Xavier ; M. SIMON Stéphane ; M. GILLES Hervé ; M. SENKEWITCH Georges ; Mme HUYGHE Viviane suppléante de M. MABIRE Arnaud ; M. JAMES Jean-Claude ; M. BROCHOT Bernard ; M. PERIER Claude suppléant de M. CINTRAT Jean-Luc ; M. DE LANGHE Christian ; M. GROIZELEAU Bruno ; Mme HAGUET-VOLCKAERT Florence ; M. RANGER Michel ; M. CHOKOMERT Patrice ; Mme BENARD Catherine ; M. ROUSSEL Cédric ;

ONT DONNE POUVOIR : Mme BEAUVILLARD Karène a donné pouvoir à Mme LESEIGNEUR Diane ; Mme DURANTON Nicole a donné pouvoir à M. BOURRELLIER Ludovic ; Mme TUBIANA Camille a donné pouvoir à M. LEPINTEUR Olivier ; Mme MARAGLIANO Francine a donné pouvoir à Mme LUVINI Françoise ; M. VINE Pascal a donné pouvoir à Mme AUGER Stéphanie ; Mme LEPETIT Chantal a donné pouvoir à Mme BANDELIER Lysiane ; Mme CHARGELEGUE Simone a donné pouvoir à M. VEYRI Timour ; Mme CAILLAT Catherine a donné pouvoir à M. SILIGHINI Gérard à partir de 19H30 (dossier 2) ;

ABSENTS non représentés :

M. FRERET Robin ; M. CHAMPREDON Michel ; Mme VILAIN Mireille ; M. LEFRANCOIS Thierry ;

♦♦♦

## Ordre du jour

- 1- Contrat d'Agglomération 2014-2020
- 2- Projet de fusion GEA/ Communauté de communes de la Porte Normande

◆◆◆

### Contrat d'Agglomération 2014-2020

#### M. Guy LEFRAND

Mes chers collègues, nous avons un ordre du jour relativement peu chargé, mais les sujets sont particulièrement importants. Je vous propose de commencer par le premier sujet, qui est le Contrat d'Agglomération 2014-2020.

Les contrats de territoire et les contrats de plan sont souvent vus comme une enchère au plus gros contrat ou au catalogue le plus lourd en actions, mais, pour ma part, je pense qu'il ne s'agit surtout pas d'en faire un concours d'egos entre politiques parce que c'est l'avenir de nos territoires qui se joue là.

Nous sommes ensemble pour présenter un projet, que j'inscris dans le cadre du projet Seine Métropole d'Antoine Grumbach, cette vision structurante de notre région qui est notre projet politique commun d'avenir d'aménagement du territoire, parce que, sans politique ambitieuse, l'Île-de-France va poursuivre son développement, probablement un jour jusqu'à la mer, lentement et sans cohérence, ce que nous refusons évidemment, tout comme cette périurbanisation subie que trop de communes de l'ouest parisien ont vécu.

Face à cette hypothèse de développement au fil de l'eau, notre Région, d'autant plus qu'elle va être maintenant réunifiée, dispose avec Évreux d'une Agglomération forte, enracinée en Normandie, pour faire face à cet étalement. La force d'attraction francilienne doit être utilisée pour renforcer notre agglomération d'Évreux, qui est la quatrième agglomération de l'ensemble de la Normandie. Je crois, et je vous propose de partager cet espoir, dans la politique au sens noble du terme et dans ses choix éclairés pour anticiper, structurer et décider ensemble.

Évreux doit donc travailler sur ses atouts pour conforter sa place, pour lutter contre la dilution urbaine tout en répondant au rêve de cette Seine Métropole, c'est-à-dire un ensemble de villes qui forgera une seule métropole mais où chaque ville apportera son identité propre.

L'attractivité de notre agglomération passe d'abord par son image et donc par la valorisation de son cœur d'agglomération. Des actions précises sur la poursuite de la valorisation de la Trame bleue initiée par Jean-Louis Debré sont engagées. L'agrégation de projets touristiques innovants qui s'appuient sur nos particularités doit forger une destination touristique Porte de Normandie (et non pas la Porte de Normandie qu'on voit au centre de Mantes, quand certains estiment que le centre commercial de Mantes est celui des Portes de Normandie).

La structuration de notre patrimoine économique doit être le deuxième pilier de notre compétitivité, que nous avons encore à regagner. L'ouverture de la Base Aérienne, la création du quartier d'affaires de la gare, le développement de la zone du Long Buisson permettent de regarder cet enjeu ce soir avec sérénité.

À Évreux, nous disposons de 46 000 emplois, c'est-à-dire un quart des emplois du département, 6 000 établissements, 620 hectares dédiés à l'économie. Notre région trouve sur l'agglomération d'Évreux de nombreux sites en devenir qui doivent nous permettre d'affirmer la centralité de la ville préfecture, le deuxième axe du projet que nous vous présentons ce soir. La rénovation urbaine des quartiers prioritaires, la création de quartiers nouveaux en lieu et place de friches et la réalisation d'équipements structurants participeront à ce rayonnement.

Le troisième et dernier axe sur l'aménagement est celui d'un cadre de vie durable.

Évreux, Préfecture de l'Eure, première agglomération de l'Eure, quatrième agglomération de la région, est le territoire qui permet à la Normandie de se structurer sur tout son quart sud-est, pour offrir le pont entre Paris et la Normandie, et c'est le cadre de ce que nous proposons aujourd'hui, une action publique partagée au service de notre territoire.

Nous devons ensemble, mes chers collègues, changer de méthode pour devenir ce que je me plais à appeler un territoire acteur.

Le précédent Contrat d'Agglomération inventoriait 36 opérations pour un montant prévisionnel de 80 M€. Le montant synthétique du contrat fait apparaître aujourd'hui les éléments suivants :

- 14 actions seulement ont été totalement réalisées, pour un montant de 11,5 M€;
- 7 actions sont toujours en cours de réalisation, pour un montant de 16,9 M€ ;
- 15 projets n'ont pas été réalisés, pour un montant de 51,8 M€.

C'est pourquoi nous avons voulu, et nous vous proposons ce soir, un Contrat d'Agglomération pragmatique et réaliste qui portera sur 32 actions. 104 M€ financés à hauteur de 10 M€ par la Région, 8M€ par le Département, 37,8M € par le GEA, 24 M€ d'autres recettes, et enfin 23,5 M€ par les communes et les autres maîtres d'ouvrage tels que l'EPFN.

Pour assurer la convergence des moyens financiers, il nous manque aujourd'hui la participation de l'État et celle de l'Europe. Le retard que nous voyons malheureusement les uns et les autres dans la gestion des fonds européens, nous amène à négocier parallèlement à la signature de ce contrat, et cette manne financière que nous attendons des fonds européens, doit venir en déduction de la participation du maître d'ouvrage, c'est-à-dire nous-mêmes le plus souvent.

Le contrat de territoire n'est pas l'inventaire de dépenses réalisées sur chacune des communes. La vie quotidienne de l'Agglomération se traduit dans nos communes au travers de la voirie, des déchets et du logement.

Ce que nous adoptons ce soir, si vous êtes d'accord, après vous l'avoir présenté et en avoir discuté, doit renforcer l'attractivité de notre territoire pour créer les emplois de demain et embellir notre avenir ainsi que le cadre de vie de nos habitants.

Je vais maintenant demander à M. le Directeur Général des Services de nous présenter en quelques mots les grandes lignes du Contrat d'Agglomération afin que nous puissions ensuite échanger.

Une première version du Contrat d'Agglomération vous a été envoyée, vous en avez une légèrement actualisée ce soir, parce que nous avons voulu jusqu'à la dernière minute continuer les négociations, et vous l'avez vu, nous avons encore réussi à améliorer la participation de nos partenaires. Je voulais les en remercier ce soir, parce que les négociations du Contrat d'Agglomération se sont déroulées dans une très bonne ambiance, tant avec les représentants du Conseil départemental qu'avec les représentants du Conseil régional. Je voulais les en remercier ici en votre nom.

M. Flamme

### **M. Paul FLAMME**

Bonsoir mesdames et messieurs, je vais parler un petit peu fort parce que nous avons un problème de micro ce soir. Je vous remercie de votre attention.

Nous allons vous présenter le projet de Contrat d'Agglomération 2014-2020 dans les grandes lignes.

Ce Contrat d'Agglomération est un projet partagé, comme l'a rappelé M. le Président, avec la Région et le Département, dans l'objectif de construire un avenir commun, un projet. Un des éléments forts du contrat qui vous est présenté ce soir est la cohérence d'ensemble autour de trois grands axes pour faire progresser cette agglomération.

D'une manière générale, la philosophie du contrat est d'agir pour anticiper, pour structurer et pour décider ensemble de ce que peut être l'avenir de ce territoire, à travers des investissements clés pour lesquels nous mobilisons les acteurs, en tirant parti du positionnement stratégique du territoire communautaire, qui comme chacun le sait est à environ une heure de Paris, en mettant en valeur le patrimoine historique communautaire, culturel et naturel de notre territoire. Pour cela, nous allons créer un cadre à l'action publique, et ce cadre est le Contrat d'Agglomération sur six ans qui vous est proposé.

Vous vous souvenez sans doute de cette carte, nous l'avons déjà vu ensemble. Il s'agit de la carte qui indique le positionnement du Grand Évreux dans le territoire de la Normandie, à côté de l'Île-de-France.

Nous y avons ajouté, pour votre information, compte tenu de la deuxième délibération, le positionnement de Saint-André de l'Eure et de la Communauté de Communes de la Porte Normande. Vous voyez bien que le Grand Évreux est situé clairement, et encore plus demain dans le cadre d'une fusion, aux portes de la Normandie, juste à côté de l'Île-de-France.

Comme le Président l'a rappelé, le Contrat d'Agglomération qui vous est proposé est porteur de trois grands axes :

Le premier axe, qui est un axe majeur – ce ne sera une découverte pour aucun d'entre vous ici ce soir –, est d'investir pour développer la compétitivité et l'attractivité du territoire. Là aussi, nous avons décidé de vous présenter de nouveau brièvement cette carte que vous aviez vue lors de la présentation du mois de juin de Territoires et Tourisme, qui expliquait les trois grands axes possibles de développement d'une stratégie d'attractivité pour ce territoire. Chacun le sait, le territoire du Grand Évreux Agglomération manque à l'extérieur et autour de ses voisins, et notamment vis-à-vis de l'Île-de-France, d'une visibilité. On parle souvent de la Normandie, on parle souvent de l'Île-de-France, et puis finalement, il y a Évreux entre les deux : il faut trouver une place, et une place rayonnante, dans ce secteur.

Pour cela, Territoires et Tourisme avait proposé de massifier des investissements autour de trois grands axes dans le cœur de l'agglomération :

- une zone de développement de santé vers le nord de la ville, avec les zones de développement bien-être et sport;
- un travail de fond sur le centre-ville d'Évreux ;  
Toutes les enquêtes montrent qu'on ne peut pas rendre un territoire attractif pour le tourisme comme pour l'économie et pour donner envie de venir vivre à Évreux si le centre-ville, le cœur d'agglomération, n'est pas lui-même attractif. Chacun le sait, pensons aux territoires avoisinants. Quand on pense à Rouen ou à toutes les métropoles, il est très important d'avoir un cœur d'agglomération attractif.
- une zone d'activité artistique, de nature et d'activités sportives.

Ces axes, dont le premier d'entre eux est « investir et développer la compétitivité et l'attractivité », vont se décliner en une multitude d'actions. Pour mémoire, nous aurons :

- le travail sur le centre-ville, qui est un des axes importants, avec :
  - la Trame bleue : renaturation et découverte de l'Iton, aménagement urbain des places Sepmanville et du Grand Carrefour, dont les travaux ont aujourd'hui commencé ;
  - le réaménagement de la place Saint-Taurin pour mettre en valeur le patrimoine historique fort et potentiellement touristique de ce territoire ;
  - l'aménagement d'une Coulée verte entre la gare et le centre-ville ;  
Là aussi il y a une cohérence entre le travail sur la gare, axe important du Contrat d'Agglomération, et le lien avec le cœur d'agglomération qu'est le centre-ville d'Évreux.
  - le développement de cheminements doux sur le territoire ;  
Il y a continuité avec la précédente contractualisation. L'idée cette fois-ci, et elle a été âprement discutée avec les partenaires, est de calibrer justement les montants en jeu pour que nous puissions vraiment les réaliser, l'objectif n'étant pas d'afficher des montants inouïs mais d'avoir des montants raisonnables qui permettent vraiment d'agir et de développer concrètement ces cheminements doux.
  - le réaménagement de la place de l'Hôtel de Ville d'Évreux, qui participe au rayonnement du cœur d'agglomération et doit rayonner sur l'ensemble du territoire ;
  - la Boutique Hôtel de la rue Charles Corbeau, dont le potentiel touristique n'est pas pleinement utilisé. Il s'agit de diversifier notre offre et dans le domaine hôtelier et dans le domaine commercial.

- le développement de la zone santé, bien-être et sport, avec :
  - la création d'un musée vivant de la présence de l'OTAN à la Cité Lafayette ; Au début nos partenaires, Département et Région, étaient un peu étonnés, et au fil des discussions, des comités de pilotage et des comités techniques, ils se sont montrés intéressés par cette initiative. Ce projet est en adéquation avec l'idée de profiter de nos atouts pour valoriser ce territoire.
  - la reconversion de l'ancien hôpital américain en clinique du sommeil ; Ce sujet avait déjà été évoqué, me semble-t-il, au mois de juin. Il a su intéresser nos partenaires, et c'est pourquoi nous avons réussi à débloquent des moyens sur ce sujet.
- le développement d'une zone d'activités artistiques, de nature et sportives, avec :
  - la reconversion des usines de Navarre en centre des métiers d'Art, un projet très important ; il s'agit de faire d'une pierre deux coups. Nous ne pouvons pas laisser un site de cette importance et de cet intérêt en jachère, sans agir. L'idée est donc de le faire vivre en attirant les touristes, à commencer par les 85 000 habitants du territoire et peut-être 100 000 demain si nous allons jusqu'au bout de notre projet de fusion, et de les attirer avec des projets qui soient intéressants d'abord pour nous et demain pour les Franciliens et d'autres Normands.
  - la création d'un centre agrotouristique au Moulin de Navarre ; elle serait logique, car les deux projets se répondent. Là aussi nous avons pu intéresser nos partenaires.
  - le Pré du Bel-Ébat, où il est prévu un « Espace Urbain pluriel » ; chacun le sait, nous ne pouvons laisser le Pré du Bel-Ébat en l'état.
- le renforcement de l'attractivité économique, qui est certes une volonté mais aussi et surtout une nécessité

Tous les territoires aujourd'hui, toutes les intercommunalités mettent le paquet sur le développement économique et sur les moyens à mettre en œuvre pour être compétitif et attirer les entreprises. C'est le nerf de la guerre, et sans doute ce qui va nous permettre demain de générer les recettes que l'État nous retire aujourd'hui. Il s'agit donc d'investir aujourd'hui pour demain. Cela passe par trois projets majeurs :

- l'aménagement de la zone du Long Buisson 3 (au sud de la zone du Long Buisson) ; tout nous montre qu'il y a une demande potentielle qui peut être satisfaite, ce qui intéresse pleinement nos partenaires, Département et Région.
- la création d'un nouveau quartier d'affaires sur le quartier de la gare ; Une nouvelle étude est mise en place pour pouvoir non seulement faire évoluer ce quartier, renforcer la multi-modalité au niveau des transports, mais aussi pour en faire un lieu d'abord tourné vers le monde de l'entreprise et qui serait susceptible de générer des trajets dans les deux sens, c'est-à-dire depuis Paris vers Évreux et depuis Évreux vers Paris, et ce dans une logique à moyen et long terme, l'idée étant que demain nous aurons aussi la Nouvelle Ligne Paris-Normandie (NLPN). Cela intéresse grandement nos partenaires, au titre de l'économie et au titre des transports.
- la Smart Base, dont le concept a été inauguré à la base aérienne 105 début juillet ; Le projet permettrait d'aller au-delà d'une Smart Base qui serait purement contenue dans les murs de la Base Aérienne elle-même : l'idée est de prendre appui sur l'ensemble des activités liées à l'aérien et aux nouvelles technologies, prendre appui sur le développement d'une amorce de Smart Base avec une pépinière pour aménager un véritable parc d'activités lié aux nouvelles technologies et aux activités de défense. Il y a sans doute un très gros gisement à moyen terme d'emplois à valeur ajoutée qui pourra rejaillir sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, et donc générer une élévation du nombre d'emplois et de la qualité des emplois.

Le deuxième axe concerne l'équilibre du territoire, un aspect très important, qui comprend :

- la création d'un observatoire foncier ;  
Il sera partagé entre nous. Il s'agit donc d'une exception à la règle du Contrat d'Agglomération nouvelle génération qui est plutôt orienté sur l'investissement puisqu'il y aura là une part de fonctionnement.
- la construction d'une crèche et d'une maison de quartier à Navarre ; le quartier de Navarre est à mi-chemin entre deux évolutions, il peut aller vers le haut comme il peut aller vers le bas. L'idée est de renforcer ce quartier pour éviter une paupérisation, lui redonner une dynamique et apporter une maison de quartier dans cette partie-là du cœur d'agglomération, car, encore une fois, les villes, qu'elles soient la ville centrale et les villes alentours ou les villes situées en zone rurale, sont dans un territoire communautaire : ce qui se passe chez un voisin vous impacte. Il est donc très important d'intervenir sur Navarre.

Nous pouvons passer au *slide* suivant, qui évoque les actions contribuant au rayonnement de l'agglomération, avec :

- la construction de locaux à vocation sportive à Saint-Sébastien de Morsent ; cela a été un point très important de la négociation du Contrat d'Agglomération. Il s'agira d'un équipement structurant de haut niveau, qui, aujourd'hui, manque sur la deuxième commune du territoire.
- la reconversion du site Saint-Louis et l'aménagement d'une Résidence Étudiants Jeunes ; au début nous l'avions présenté en deux fiches, mais en réalité, vous le savez bien, par rapport à ce site Saint-Louis que vous connaissez, il est difficile d'imaginer une ville préfecture, une ville cœur d'agglomération, avec un tel site qui serait durablement laissé en jachère. Ce n'est manifestement pas valorisant pour l'image que le Grand Évreux doit pouvoir envoyer à l'extérieur. Il y a donc un travail de fond à faire. Avec la Résidence Étudiants Jeunes, l'idée est d'aller au-delà d'un simple foyer de jeunes travailleurs et de lier cette action au monde des étudiants, notre territoire portant en son sein 15 établissements d'enseignement supérieur. La thématique étudiante y est donc extrêmement importante.
- le renforcement des équipements scéniques de la Scène des Musiques Actuelles (SMAC). Je n'y reviens pas, mais vous le savez, cela n'était pas prévu dans le budget initial de l'opération, donc nous avons demandé à nos partenaires d'appuyer le Grand Évreux pour le renforcement de ces équipements scéniques.

Enfin, le troisième axe doit nous amener au renforcement d'un cadre de vie durable, avec :

- le renouvellement du secteur des Surettes sur la commune de Gravigny, un projet extrêmement important qui nécessite un travail de fond parce que cela mobilise des millions d'euros et sur lequel les partenaires ont voulu se réunir pour avoir une action forte au nord de la commune d'Évreux et du centre de l'agglomération ;
- la valorisation des centres bourgs du territoire ; le GEA a récemment recruté en son sein une responsable du développement des centres bourgs. Nous avons une action forte, et notamment en lien avec le Département (la Région s'étant montrée moins intéressée par ce sujet), pour travailler sur la valorisation de nos centres bourgs.
- le Conseiller en Énergie Partagé ; il ne s'agit pas d'une action nouvelle mais de la prolongation d'une action qui existait déjà.
- le programme de maîtrise de l'énergie dans les bâtiments publics des communes, un programme auquel nous sommes tous très attachés, y compris le GEA, puisque, vous le savez, à l'Hôtel d'Agglomération, nous avons des problèmes de chauffage et de gestion de l'énergie. Il s'agit donc d'un programme important de maîtrise de l'énergie dans nos bâtiments publics.
- la mise en place d'un mode de transport innovant reliant Saint-Michel au centre-ville ; certains pourront sourire, mais la Région et le Département se sont montrés immédiatement intéressés pour travailler sur l'étude d'une possibilité d'amélioration de la liaison entre le quartier Saint-Michel, qui est un peu coupé du reste de la ville d'Évreux.

- des aménagements de lutte contre les inondations sur les bassins versants ; je crois qu'il est inutile d'expliquer combien il est important de lutter contre les inondations.
- la reconversion du site Saint-Léger, qui est une friche majeure aujourd'hui sur le territoire, et sur lequel l'ensemble des partenaires, dont le Département, veulent avoir une action forte.
- la réalisation de la liaison intercommunale nord du GEA, notamment pour les communes de la moitié nord du territoire de l'agglomération ; il s'agit là d'un programme fort du Contrat d'Agglomération.
- une étude pour l'amélioration du réseau de bus et la création d'aménagements spécifiques sur le territoire.

L'ensemble des actions autour de ces trois axes représentent un total de 104 M€, avec une participation de 10M€ de la Haute-Normandie, d'environ 8M€ du Département de l'Eure, de 19M€ du GEA, de près de 25 M€ de divers financeurs, un autofinancement du GEA de 18,5 M€ et un autofinancement des autres maîtres d'ouvrage de 23,5 M€.

Je vous remercie de votre attention.

### **M. Guy LEFRAND**

Merci M. Flamme. Merci d'avoir réussi cet exposé sans micro.

M. Veyri.

### **M. Timour VEYRI**

M. le Président, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs les maires, l'objet de ce Contrat d'Agglomération a été évoqué en préambule, un objet dont nous parlons depuis très longtemps – nous ne comptons plus les séances que nous avons consacrées à ce sujet au sein de cette enceinte – c'est-à-dire aider Évreux à trouver sa place.

Je voulais faire des remarques de trois ordres : une remarque de méthode, pour commencer ; une remarque sur le fond, sur les projets qui sont proposés, parmi lesquels il y a bien évidemment du lard et du cochon, et une remarque plus structurelle sur la question de l'objet même de ce Contrat d'Agglomération.

Sur la question de la méthode, je voulais juste vous faire part du fait que je regrette que la délibération soit si fine, si peu détaillée – mais ce n'est pas propre à cet exécutif, la méthode était la même lors du vote du précédent Contrat d'Agglomération. Peut-être qu'à l'avenir, pour le prochain Contrat d'Agglomération, il serait utile que les conseillers communautaires aient des éléments un peu plus fournis que les documents tels qu'ils nous sont présentés et tels qu'ils ont pu être légèrement développés par le Directeur général des services. Qu'il y ait un exécutif qui dispose de l'ensemble des informations est tout à fait naturel, mais une loi récente a modifié notre fonctionnement communautaire, une loi qui fait qu'aujourd'hui il y a aussi des simples conseillers municipaux, et parfois d'opposition, qui n'ont donc pas accès à toutes les informations, ce qui porte un petit peu atteinte à la qualité de notre débat démocratique. Deuxième remarque sur la méthode. Pour un certain nombre de projets du Contrat d'Agglomération, la dimension structurante est peut-être à relativiser, ce qui explique d'ailleurs peut-être que la Région n'y participe pas. Je pensais à des investissements qui relèvent du droit commun du Département ou de la Région, comme la lutte contre les inondations sur les bassins versants ou la réalisation d'une liaison intercommunale au nord de l'agglomération pour 2M€. Nous pourrions y revenir par la suite. Sur le fond, sur les projets ligne à ligne, évidemment il y a de très bonnes choses, auxquelles on ne peut a priori s'opposer. Évidemment, lorsque l'on est un élu ébroïcien, on se félicite de voir la SMAC insérée dans ce Contrat d'Agglomération, d'y voir figurer les crèches de Navarre ou le projet de gare. Ce dernier projet était d'ailleurs défendu par la liste dont je faisais partie lors des dernières municipales, donc je suis heureux de voir qu'il est toujours dans les cartons, qu'il va pouvoir être étudié, même si la qualité de votre projet doit encore être précisée, je manque d'informations en la matière. En tous cas, il s'agit plutôt d'une bonne chose. Là-dessus il n'y a donc pas de difficultés particulières. En revanche, et j'en arrive à mon troisième point, concernant la question de savoir ce qu'est un Contrat d'Agglomération, un Contrat d'Agglomération n'est pas un inventaire à la Prévert mais une vision du territoire, et là je considère, mes chers collègues, que le compte n'y est pas.

Vous citez en introduction de votre présentation M. Grumbach. Comme vous le savez, M. Grumbach a de très hautes ambitions, il cite Napoléon Bonaparte, il cite Jacques Attali, et il se félicite que nous soyons en situation aujourd'hui d'avoir la Grande Normandie – je crois qu'il y a un consensus là-dessus, il s'agit de quelque chose de très positif. Et nous allons pouvoir nous insérer dans ce projet territorial. Il se félicite également du fait qu'il y a une identité forte de l'axe Seine et que cela peut être un élément très positif pour notre agglomération. Mais il insiste également sur une dimension, que je trouve relativement absente du document tel qu'il m'est présenté, et qui est l'un des points forts de l'axe Seine auquel vous souhaitez vous raccrocher, M. le Président, à savoir la dimension industrielle et économique.

D'abord M. Grumbach rappelle que 90% du trafic de marchandises passent par la mer aujourd'hui dans le monde. Il rappelle également qu'un des points forts de la vallée de la Seine, c'est le lien riche avec les implantations industrielles. On pense à Peugeot ou à Renault, on pense également à EADS. On pense au fait que Rouen est le premier port d'Europe en matière de transport de céréales et Le Havre en matière logistique notamment. Or, je trouve que le Contrat d'Agglomération est assez pauvre dans sa capacité à répondre à cet enjeu.

C'est vous-même, M. le Maire, qui vous mettiez dans l'esprit du rapport Grumbach (M. le Président, pardonnez-moi, c'est l'habitude) pour raccorder notre territoire du Grand Évreux et l'insérer économiquement dans l'axe Seine. Il y a d'ailleurs une phrase que je trouve assez intéressante, vous dites, en vous plaçant dans l'esprit de ce rapport Grumbach, qu'il faut nous raccorder économiquement et industriellement, et *tutti quanti*. Mais quand on regarde bien, ce sur quoi vous insistez le plus, et qui n'est pas en soi un problème, car cela peut être une force de notre agglomération, c'est essentiellement la dimension touristique et la mise en valeur du patrimoine historique et culturel. Évidemment, il s'agit là de l'une des forces de notre agglomération, mais, par conséquent, lorsque nous regardons les projets les uns après les autres, il me semble que ce qui est dommage, c'est que la vision agricole, industrielle, logistique, la question des nouvelles technologies ou de la production de manière générale, sont assez absentes. En tous cas, la vision stratégique est assez absente de ce Contrat d'Agglomération. De ce fait, il me semble qu'il lui manque quelque chose d'essentiel, car c'est ce que doit être un Contrat d'Agglomération.

Deuxièmement, il y a aussi une contradiction que je souhaitais vous apporter ou un élément que je souhaitais partager avec mes collègues.

On nous demande de voter aujourd'hui ce Contrat d'Agglomération qui se présente dans un cadre qui est celui du Grand Évreux Agglomération, et ce cadre court, si j'ai bien vu, de 2014 à 2020. Une vision du territoire est donc censée être défendue par ce Contrat d'Agglomération. Il s'agit de la première délibération que nous votons ce soir, mais la deuxième délibération, votre projet de fusion, remet en cause ce cadre intellectuel, économique, logique, dans lequel nous nous plaçons pour voter cette première délibération. Il me semble donc que vous nous placez aujourd'hui, M. le Président, devant une forme de contradiction compliquée.

Pour toutes ces raisons, mais aussi parce qu'il y a évidemment beaucoup d'éléments précis, comme la SMAC, qui sont très positifs, je m'abstiendrai. Cependant, j'aimerais, M. le Président, que vous nous expliquiez comment vous résolvez cette première contradiction et comment vous voyez les choses sur le plan de la cohérence globale. J'ai entendu notre excellent Directeur général des services, mais il s'agissait d'une lecture très sommaire, donc si vous pouviez développer votre propos sur la partie industrielle et économique, j'en serais très heureux.

**M. Guy LEFRAND**

Merci M. Veyri. M. Silighini.

**M. Gérard SILIGHINI**

Oui, M. le Président, il est vrai que le lien entre ces deux délibérations qui nous sont soumises aujourd'hui est un lien peut-être un peu ténu.

Mes questions sont précises, mais elles portent tout de même sur environ 10% du Contrat d'Agglomération.



Reconversion des usines de Navarre : 2 168 000 €.

Je fais un résumé pour ceux qui ne le sauraient pas, les usines de Navarre sont des usines qui ont fermé depuis plus de dix ans maintenant et dont les terrains étaient donc disponibles. La collectivité de l'époque n'a pas jugé utile de prendre en charge ces terrains, donc ils sont partis à un privé, et ce privé nous a fait un projet « en zigs et en zags », en commençant par démolir une partie des usines. Depuis plus de dix ans maintenant, les habitants de Navarre sont confrontés à une friche industrielle qui se dégrade de plus en plus.

Je sais que vous avez comme projet, en tant que Maire d'Évreux d'ailleurs, de reprendre ces usines. Je voudrais savoir où cela en est. Je suppose que si vous l'inscrivez au Contrat d'Agglomération, avec un chiffrage en face, c'est que le dossier a un peu évolué.

Ma deuxième question concerne la crèche et la maison de quartier de Navarre.

Le quartier de Navarre est un quartier qui commence à être très sérieusement engorgé, même s'il le sera un peu moins quand la déviation sud-ouest sera en service, et qui commence à se paupériser. L'équipement « maison de quartier » actuel y est notoirement insuffisant. Il était prévu à l'époque dans le projet de la SADN, ce privé qui est aujourd'hui propriétaire des terrains, que le bâtiment des Abeilles soit transformé en maison de quartier. Cette maison de quartier que vous évoquez (à 6M€ avec la crèche) est-elle toujours prévue sur ce site-là ? Y a-t-il un lien entre les deux ? Je pose ma question autrement : si le dossier des usines de Navarre achoppait par malheur, et je ne le souhaite vraiment pas parce que plus de dix ans de friche industrielle commencent à faire beaucoup, y a-t-il un plan B pour la maison de quartier ou les deux dossiers sont-ils d'ores et déjà totalement dissociés ?

**M. Guy LEFRAND**

Merci.

Y a-t-il d'autres interventions ?

M. Camoin.

**M. Emmanuel CAMOIN**

Merci M. le Président.

Je vais un peu reprendre ce qu'a dit M. VEYRI. Effectivement, nous sommes en train de changer de titre de collectivités territoriales. Ce qui est vrai pour le GEA est vrai aussi pour la Région Haute-Normandie. Les montants des participations indiquées sont-ils figés dans le marbre ou allons-nous devoir refaire une autre consultation avec la nouvelle Région normande pour obtenir un financement différent ou identique de ce plan ?

Même chose s'agissant du problème de la fusion entre la Porte Normande et le GEA. Je pense que vous avez dû faire une étude au préalable pour savoir quelle allait être la modification de l'autofinancement du GEA avec l'absorption de la Porte Normande. Ce serait assez intéressant que nous l'ayons. Puis un petit point que je voudrais évoquer, et là je m'adresse au Maire d'Évreux. Je vous remercie pour ce que vous avez fait autour de la Cathédrale, vous avez pris en compte ce que je vous avais dit. J'aimerais bien que, avant que l'on construise, nous prenions aussi en compte le fait que Saint-Taurin est un lieu de culte et que les gens ont besoin d'y stationner pour aller à la messe.

Merci.

**M. Guy LEFRAND**

Merci. Je rappelle que le parking pour la messe n'est pas dans le Contrat d'Agglomération.

M. Nogarède.

**M. Alain NOGARÈDE**

Il faut permettre que les gens puissent exercer leur religion.

Sur le Contrat d'Agglomération 2014-2017 et 2018-2020, je dirais que 2014 et 2015 sont déjà pratiquement derrière nous, donc il reste 2016-2017 et 2018-2020. Je sais que les contrats de ce type dépassent en général leur terme. Autrement dit, cela veut dire 2021 ou 2022 si tout se réalise. Mais, dès à présent et pour les années qui viennent, 2016 et 2017, bien que nous ne connaissions pas aujourd'hui les fonds européens, les autofinancements – parce que je trouve qu'il y a des autofinancements lourds pour les maîtres d'ouvrage, que ce soit la Ville d'Évreux ou d'autres communes – ont-ils été mesurés et appréciés dans le cadre des budgets de chacune des communes ? Voilà ma question. Merci.

**M. Guy LEFRAND**

Merci.

M. Ranger.

**M. Michel RANGER**

Excusez-moi, je ne vais pas parler d'Évreux, je vais simplement parler un peu de Saint-Sébastien. Dans le premier document que vous nous avez envoyé en début de semaine, dans la maquette financière, il y avait deux projets pour la commune de Saint-Sébastien, et ce soir, malgré une hausse de la participation des collectivités territoriales, un projet a disparu sur la commune de Saint-Sébastien : l'aménagement d'un terrain de football synthétique. Comme cette décision a dû être prise au dernier moment, M. le Maire n'a pas dû avoir le temps de nous informer de cette disparition de dossier, donc je voulais avoir, si possible, une réponse.

**M. Guy LEFRAND**

Merci.

M. Béhar.

**M. Claude BÉHAR**

Merci M. le Président.

Je voulais intervenir sur la fiche 31 : la réalisation de la liaison intercommunale nord du GEA. Je m'en étonne. Faut-il une telle infrastructure ? Lors de la mandature précédente, nous avons eu plusieurs réunions, même en commission de voirie, et il avait été stipulé que, pour avoir une telle infrastructure, il fallait 8 000 véhicules/jour. À ce jour, malgré l'hôpital, nous sommes à 1 600 véhicules/jour.

Deuxièmement, ne faudrait-il pas attendre la déviation sud-ouest pour savoir quel sera le comportement des automobilistes plus tard ? Ceci étant, je reconnais que Gravigny est très engorgé. Mais ne faudrait-il pas non plus commencer par mettre une signalisation lorsque les gens viennent de la RN 154 qui, plutôt que de leur indiquer le centre-ville d'Évreux et les faire passer par Gravigny leur fasse continuer la RN154 et arriver par Nétreville ?

Troisième chose qui m'inquiète également, si demain il faut 8 000 véhicules/jour pour une telle infrastructure, cela signifie en gros que, dans les communes telles que Tourneville, Saint-Germain des Angles, Irreville, Boulay-Morin, Dardez, Emmalleville, il faudrait d'ici 20 ans environ 3 000 constructions de maisons.

Alors, je ne nie pas qu'il faille faire quelque chose, mais peut-être que des aménagements de sécurité de la vallée Soulier seraient suffisants.

**M. Guy LEFRAND**

C'est exactement ce qui est prévu, mais je vais vous répondre après.

**M. Claude BÉHAR**

Cela me rassure, mais dans ce cas-là, je pense que la somme n'est pas cette somme-là. J'ose espérer que des aménagements de sécurité ne coûtent pas 2 M€.

**M. Guy LEFRAND**

Je vais vous répondre.

M. Bibes.

**M. François BIBES**

Je connais bien les sites du Long Buisson que nous avons développés en dix ans, Long Buisson 1 et 2, mais je ne situe pas le Long Buisson 3.

Deuxième point. Le Conseiller en Énergie Partagé que nous avons était quelqu'un de brillant et de très réactif. Il m'a beaucoup aidé quand la commune a profité de ses compétences.

Troisième point : la reconversion du site de Saint-Louis en résidence étudiante. Je vois cela comme une opération très positive, voire indispensable.

C'est tout.

**M. Guy LEFRAND**

Merci M. Bibes. Nous sommes habitués à ce que vous continuiez plus longtemps, vous m'avez surpris. Ne changez rien, c'est parfait ainsi.

**M. François BIBES**

Il faut aller à l'essentiel.

**M. Guy LEFRAND**

Restons-en à l'essentiel, M. Bibes.

M. James.

**M. Jean-Claude JAMES**

Bonsoir M. le Président. J'ai pris quelques notes au fur et à mesure. Je n'étais pas aux dernières réunions, veuillez m'en excuser, j'étais en congés.

Compétitivité et attractivité du territoire pour la ville d'Évreux en particulier, d'accord, c'est indispensable, il nous faut une ville forte et compétitive, mais je constate que l'ensemble de la majorité des territoires ruraux est oublié. On n'a pas la même importance, je ne parle même pas des habitants, mais il y a quand même beaucoup de communes rurales, et encore plus à l'avenir avec Saint-André.

Rien n'est prévu pour recevoir quelques secteurs artisanaux, par exemple, alors que cela était inscrit au précédent Contrat d'Agglomération, ne serait-ce que pour conserver nos artisans en place. Pas de cadre de vie rural exposé. Je parle de cadres de vie ruraux viables avec un minimum de services de proximité indispensables à nos habitants. Pas d'équipements programmés en zone rurale non plus au niveau de l'assainissement collectif. S'agit-il d'un oubli ? Est-ce prévu ailleurs ? Pas de voiries structurantes qui soient à nouveau citées. Pas de transports collectifs, si on peut espérer un jour en avoir. Et pourtant, cela était prévu dans le précédent Contrat d'Agglomération.

Vous avez dit, M. le Président, vouloir créer des territoires acteurs. En centre-ville, c'est vrai, mais pouvons-nous dire que nos secteurs ruraux et nos communes rurales seront-elles aussi des territoires acteurs ? Elles subiront finalement, et le reste, ce seront des territoires qui auront vocation à devenir des zones d'habitat uniquement.

Vous avez parlé tout à l'heure de valorisation des centres bourgs. Je croyais que la question des centres bourgs était close ou tout du moins que les centres relais avaient été supprimés de la carte, qu'on n'en parlait plus. Donc à quoi cela correspond-il exactement ? Qu'attendons-nous des centres bourgs ?

**M. Guy LEFRAND**

Merci.

M. Brochot.

**M. Bernard BROCHOT**

Merci.

J'ai une demande qui, à mon avis, représente une goutte d'eau dans un océan de questions. Elle concerne, vous vous en doutez, Saint-Germain des Angles, mais plus généralement le développement d'itinéraires doux sur le territoire. Fiche 4, pour suivre. Je note sur cette fiche le développement de modes doux qui iraient d'Évreux à Gravigny et Normanville. Alors, peut-être y a-t-il eu une petite coquille ou un oubli, mais nous avons travaillé de nombreuses années sur les modes doux, et à l'époque nous allions jusqu'à Tourneville, qui est le dernier village de notre Communauté d'Agglomération. Je pense que Saint-Germain des Angles et Tourneville font partie intégrante, en matière de tourisme, de notre territoire, notre territoire acteur comme vous le dites, et notamment par le centre d'art et culture de Saint-Germain des Angles, fleuron de la vallée de l'Iton, elle-même fleuron de notre territoire. Je m'étonne, parce que le centre de culture de Zabukovec a un rayonnement départemental voire quasiment national – je le fréquente très régulièrement et je vois régulièrement des gens de Paris venir visiter les expositions qui y sont faites et participer aux animations en général. Je me pose la question : est-ce rédhibitoire ou est-il possible de rajouter Saint-Germain des Angles et Tourneville sur le développement doux ?

**M. Guy LEFRAND**

Merci.

Mme Canel. Non, M. Hamel a appuyé sur le mauvais micro.

**M. Raynald HAMEL**

J'ai appuyé sur un bouton, excusez-moi.

**M. Guy LEFRAND**

N'appuyez pas sur le bouton de Mme Canel.

### **M. Raynald HAMEL**

Quant à moi, je rejoins un peu M. James sur les petites communes, les investissements ou les travaux ou les développements prévus. Je ne vois pas grand-chose pour nos petites communes, j'espère que les aménagements de déplacement doux pourront être développés, car il s'agit vraiment d'un attrait pour le tourisme (notamment avec le vélo) qu'il faudrait à mon sens développer.

La fiche 25 « Aménagements de lutte contre les inondations » me semble très intéressante, mais il y a les mots « bassins versants ». Très bien, mais que fait-on dans les communes où, chaque fois qu'il y a un épisode pluvieux, comme on en subit avec le réchauffement climatique en ce moment, un défilé de riverains qui ont des sous-sols vient se présenter devant M. le Maire pour lui demander ce qu'il fait. Ce serait donc bien de prévoir ces situations. Ne pourrait-on pas nous aider à réfléchir déjà au moins aux solutions avant d'engager des travaux, pour pouvoir rassurer nos populations sur le devenir. Il n'est pas dit que nous pourrions agir, les finances étant, comme je l'ai toujours dit, le nerf de la guerre, mais ce serait bien de pouvoir au moins les rassurer avec des études et de voir ce que nous pourrions faire.

Le reste me semble très intéressant. Si nous arrivons à faire tout ce qui est prévu là, je pense que le Grand Évreux Agglomération, avec la Porte Normande, arrivera à quelque chose de bien. Je voterai donc sans problème ce projet.

### **M. Guy LEFRAND**

Merci.

Mme Lemeilleur.

### **Mme Monica LEMEILLEUR**

Bonsoir tout le monde. Merci M. le Président.

Je voudrais juste avoir une petite précision sur la fiche 7 qui porte sur la création d'un musée vivant de la présence de l'OTAN à la Cité Lafayette et connaître le lien avec le thème « développement d'une zone santé et bien-être ». Je voudrais juste cette information.

### **M. Guy LEFRAND**

Je pense que l'OTAN fait partie de notre bien-être, quoique, en ce moment, ce soient plutôt les Russes qui défendent notre bien-être.

D'autres questions ? D'autres remarques ?

Nous allons commencer peut-être à répondre aux uns et aux autres.

Peut-être une réponse globale déjà, mes chers collègues, concernant la présence ou non des communes rurales ou urbaines sur ce Contrat d'Agglomération.

Je vous rappelle que nous avons adopté des principes en délibération du Conseil communautaire, qui consistaient à interroger les communes pour savoir ce qu'elles souhaitaient voir sur ce Contrat d'Agglomération. Nous vous avons interrogé, nous avons interrogé toutes les communes il y a plus d'un an, nous avons reçu une réponse, celle de Saint-Sébastien de Morsent, et une interpellation, celle de Gravigny, concernant les Surettes. Nous n'avons reçu aucune autre réponse des communes.

J'entends ce que vous dites, mais entendez aussi que nous vous avons sollicité chacun et chacune.

Par ailleurs, ce contrat porte quand même sur l'ensemble des communes.

Le parc de l'Aéro touche quand même 5 communes autour de la base aérienne. Je ne reviendrai pas sur la salle de sport de Saint-Sébastien.

Nous avons également les Surettes à Gravigny, qui est tout de même l'un des plus gros morceaux, et un morceau important et compliqué, parce qu'il faut réhabiliter totalement cette friche, ce qui représente un coût énorme.

Nous avons, ainsi que l'a rappelé François Bibes, le Conseiller en Énergie Partagé, qui concerne toutes les communes et pas seulement Évreux. Les économies d'énergie sur les bâtiments publics concernent toutes les communes également, tout comme la valorisation des bourgs. Et pour répondre à la question de Jean-Claude James, l'idée est d'avoir quelqu'un, que nous avons recruté, qui soit chargé du développement de tous les centres-villes et de tous les centres bourgs qui le souhaitent, et qui les accompagne en matière d'urbanisme et de réflexion. Cela concerne l'ensemble des communes.

Accessoirement, le travail sur la gare concerne les habitants d'à peu près toutes les communes. Je vous rappelle que, sur la gare d'Évreux, il y a environ 2 500 personnes qui prennent le train tous les matins, 800 d'Évreux et 1 700 de l'agglomération. Ce sont les chiffres communiqués.

Le centre-ville concerne quand même les habitants des communes. Ne serait-ce que ce week-end, le rallye des motards, des Harley, s'est promené dans à peu près toutes les communes de l'agglomération.

Tout cela fait que je crois qu'on ne peut pas dire que seule Évreux bénéficie de tout et que les autres n'ont rien. Les choses sont un peu plus complexes que cela, et je tenais à vous le rappeler.

Un mot pour M. Brochot. Je vous rassure, j'ai la fiche sous les yeux, la localisation est Évreux-Gravigny-Normanville-Saint Germain des Angles-Tourneville. Je vais vous la faire passer, pour que vous ayez confiance. Il y a un raccourci sur la présentation qui en est faite, mais évidemment nous n'oublions pas le centre d'étude international – je pense qu'il y a sûrement des Anglais et des gens du Benelux qui y viennent – largement connu et reconnu de Saint-Germain des Angles.

S'agissant des dossiers sur le développement économique, pour répondre à M. VEYRI, aujourd'hui nous avons le quartier d'affaires de la gare qui est inscrit dans le contrat. Il concerne le tertiaire. Il s'agit donc bien de développement économique. Nous avons la Smart Base, la zone Aéro, le Long Buisson, les Suresettes. Donc, oui, bien sûr que le développement économique fait partie de ce contrat, c'est un sujet majeur, mais dans ce qui vous est présenté ce soir, nous avons enlevé tout ce qui fait partie des projets de l'Agglomération qui ne sont financés ni par la Région ni par le Département, puisque, par définition, ils ne font pas partie de ce Contrat d'Agglomération entre les trois collectivités.

Par ailleurs, je pense que vous voulez développer, et j'en suis heureux, le lien économique. J'aurais aimé, effectivement, que les autres collectivités nous suivent sur la mise en 2 x 2 voies de la liaison Évreux-Chaufour. C'eût été un vrai beau partenariat qui nous aurait permis de travailler sur le développement économique, mais, malheureusement, cela n'a pas été retenu. Nous ne pouvons que le regretter.

Vous parliez du Havre et de Rouen, je suis parfaitement d'accord avec vous, il s'agit bien d'une trame fondamentale. Je pense qu'il serait effectivement plus important aujourd'hui que la Région et l'État nous accompagnent dans cette liaison avec Le Havre et Rouen plutôt que de financer, avec plusieurs milliards d'euros, le canal Seine-Nord qui ne peut que faire du mal à Rouen et au Havre. Je suis heureux que nous nous rejoignons aussi sur ce plan.

Vous avez parlé de la SMAC également. Alors, oui, bien sûr, nous avons intégré la SMAC dans ce Contrat d'Agglomération. Mais pourquoi ? Parce que dans l'appel d'offres qui avait été fait, mon prédécesseur avait omis tout ce qui fait la vie de la SMAC, c'est-à-dire l'aménagement intérieur. Nous en avons pour plus d'un million d'euros à faire le son, la lumière, les gradins etc., qui n'avaient pas été intégrés au projet, ce qui est dommage quand on veut faire tourner une SMAC. Sans son et sans lumière, ce n'est pas très facile. La Région soutenant activement la SMAC, elle finance donc cet équipement. La Région est bien consciente qu'il est difficile de faire fonctionner une SMAC sans son ni lumière.

M. Silighini, vous m'interrogez sur les usines de Navarre.

Vous savez que la SADN est en liquidation judiciaire. J'ai écrit au liquidateur judiciaire avant l'été (et je vais maintenant le relancer) pour lui proposer d'acheter à bas prix ces usines de Navarre que la SADN avait achetées assez peu cher puisqu'elle était censée les dépolluer. Rien n'a été dépollué. La dépollution est aujourd'hui estimée à environ 2 M€. Pour être tout à fait transparent avec vous, j'ai fait une offre à 150 000 € au liquidateur judiciaire, en m'engageant à m'occuper de la dépollution. J'attends donc le retour du liquidateur judiciaire sur cette affaire.

Par ailleurs, à ma demande, le Préfet a envoyé à la SADN et au liquidateur judiciaire un ordre de dépolluer immédiatement, ce qui dévalorise encore le terrain, et j'ai bon espoir que nous puissions acquérir ce terrain des usines de Navarre avant la fin de l'année.

Voilà où nous en sommes aujourd'hui.

Concernant la crèche et la maison de quartier, j'ai non seulement un plan B mais aussi un plan A. Je pense que le plus simple et le plus pertinent en matière d'aménagement du territoire de ce quartier, qui, comme vous le dites, a beaucoup souffert depuis quelques années, qui n'était pas en politique de la ville et l'est devenu, est d'être central sur le quartier. Nous sommes donc en train de regarder si nous pouvons acquérir le terrain situé devant le dojo avec éventuellement cette maison mitoyenne totalement isolée qui est mise aujourd'hui en location. C'est pour cela que nous avons ce prix sur la construction d'une maison de quartier et d'une crèche sur cet espace qui pourrait être à la fois central, facile d'accès, à côté des bus et surtout loin de tout terrain pollué.

Voilà où nous en sommes sur ce sujet.

M. Camoin, vous et d'autres conseillers m'interrogez sur les conséquences de la fusion éventuelle dont nous allons débattre tout à l'heure. J'allais vous dire, cela nous empêche-t-il de travailler ? Je pense que si nous attendons la fusion, nous allons encore perdre quinze mois. Nous avons déjà presque perdu deux ans. 2014, il ne s'est rien passé ; 2015, nous arrivons à la fin de l'année. Il est plus que temps que nous récupérions des financements de nos partenaires de manière à pouvoir continuer à travailler. En tout état de cause, si la fusion doit se faire, la communauté de communes de la Porte Normande, qui est intégrée à un Pays, dispose d'un Contrat de Pays, et nous aurons ce Contrat d'Agglomération ; il faudra évidemment revoir l'ensemble, en faisant au minimum l'addition des deux, voire même une synergie qui ne pourrait qu'être que positive.

Par ailleurs, la nouvelle Normandie changera un peu la donne, mais le Président de Région, M. Mayer-Rossignol, s'est engagé à ce qu'il y ait une clause de revoyure en 2018, pour faire le point sur l'avancée des dossiers. De toute façon, avec la Région réunifiée, quel que soit le résultat des élections prochaines, nous demanderons évidemment à ce qu'il y ait une clause de revoyure rapidement sur l'ensemble de nos dossiers.

M. Nogarède, j'allais dire même réponse. Vous m'avez parlé d'une année blanche. C'est exact. Nous avons déjà perdu trop de temps, d'où l'importance et de ne pas attendre la fusion, qui n'est pas encore faite, et de signer rapidement, de manière à ce que nous puissions avoir un maximum de financements sur les nombreux projets que nous avons ensemble à cœur.

M. Béhar, j'ai commencé à vous répondre. Il ne s'agit pas du projet à 18 M€ initial qui effectivement était très coûteux. Le chiffrage vous paraît peut-être important, il a été fait par les services et par les experts, et il concerne les études et la sécurisation sur cette zone nord, sur cet itinéraire nord.

M. James, je vous ai répondu. À M. Brochot aussi.

M. Hamel, j'ai bien noté votre demande sur les eaux de ruissellement. Je pense que nous pourrions les intégrer dans la clause de revoyure, car effectivement il s'agit d'un sujet important, un sujet différent de celui des bassins versants mais qui se retrouve à un moment ou un autre.

Concernant la remarque de Monica Lemeilleur sur l'OTAN, comment dire, l'OTAN est une particularité touristique d'Évreux par rapport à la Normandie. Quant au lien avec la zone santé/bien-être, c'est parce que nous souhaitons développer sur ce secteur le volet tourisme de santé et le tourisme de bien-être. Il y a un lien géographique entre les deux qui fait que les deux dossiers se sont retrouvés ensemble, mais la question est effectivement pertinente.

Je redonnerai tout à l'heure la parole à M. Veyri, mais je vais d'abord laisser M. Groizeleau répondre à M. Ranger sur les terrains synthétiques.

### **M. Bruno GROIZELEAU**

Pour répondre à M. Ranger, nous avons effectivement déposé deux projets. Quand nous avons eu les résultats, nous avons vu que le Président de la Région et le Président du Département n'aimaient pas l'herbe verte puisqu'ils avaient tous deux inscrit zéro, donc ce projet n'avait plus rien à faire dans un Contrat d'Agglomération. Le Vice-président a prévenu le maire de Saint-Sébastien, et ce dernier a demandé à ce que le projet soit retiré. Il sera financé par la fédération, par la CAF et par un fonds de concours.

Ce que je regrette aussi, par rapport à l'autre projet, c'est que la Région n'aime vraiment pas le sport puisqu'elle ne veut pas participer non plus à la salle des sports.

**M. Guy LEFRAND**

Mme Auger, pour répondre à M. Bibes sur le périmètre du Long Buisson 3.

**Mme Stéphanie AUGER**

Oui, M. Bibes, je vais vous rappeler que le Long Buisson 3 est juste la partie que l'on appelle Les Tourelles, c'est-à-dire la partie entre le Long Buisson actuellement et le Décathlon à côté de la déviation.

**M. Guy LEFRAND**

Merci.

M. Veyri.

**M. Timour VEYRI**

Merci à tous de participer au réveil du Conseil communautaire, parce que là, ça y est, nous sommes en plein dans les Régionales ! Attendez, excusez-moi, j'ai cru le comprendre.

**M. Guy LEFRAND**

Je ne pense pas avoir fait de politique politicienne sur le sujet.

**M. Timour VEYRI**

Aucun souci, M. le Président.

Je crois qu'il n'y a pas d'opposition entre Évreux et les petites communes. Tout le monde l'a bien compris. Ce n'est pas complexe. Personne ne regarde qui que ce soit de haut.

Pour revenir sur mon sujet, je suis désolé, mais je tiens à dire que je ne suis pas satisfait de votre réponse. Il y a un roman de Michel Houellebecq qui est sorti il y a quelques années qui s'appelle *La Carte et le Territoire*, et il y décrit une France magnifique, où il y a de belles routes, du tourisme, les gens se promènent, il y a des bus partout – M. Macron serait content. La France attire des gens du monde entier et vit du tourisme. Il y a des petites fleurs, c'est magnifique, les trottoirs sont tous rénovés. Il n'y a plus d'usines, plus d'emplois, plus d'ouvriers. Il y a des cadres dans les services, mais c'est à peu près tout. La raison pour laquelle je vous parle de Michel Houellebecq ce soir, c'est parce que ce livre correspond au sentiment que j'ai de votre vision de l'agglomération du Grand Évreux. Certains de ces projets ont évidemment un impact économique concret, tout le monde l'a compris. Vous nous dites que nous pourrions nous rattraper, tant mieux, il faut toujours un droit de rattrapage, mais ce Contrat d'Agglomération pose quand même des bases, une direction, et doit poser normalement une vision, et je trouve effectivement, M. le Président, que, nous pourrions parler concrètement, non pas avec de mots valises qui permettent de faire passer des choses. Nous savons comment on fait, nous l'avons tous fait parfois : on dit des choses, et puis cela rassure tout le monde. On dit Long Buisson et tout le monde se dit que le Long Buisson est une zone économique, que forcément il y a de l'emploi derrière. Mais pour ma part, la question que je me pose – et je pense que je ne suis pas le seul à me la poser, parce qu'on m'interroge sur les marchés, dans la rue - est celle-ci : quelle est la stratégie économique derrière ?

**M. Guy LEFRAND**

Ce n'est pas le genre de question que l'on me pose sur les marchés ! Pas comme ça, en tous cas.

**M. Timour VEYRI**

Bien, écoutez, M. le Maire, nous n'avons peut-être pas les mêmes conversations.

**M. Guy LEFRAND**

Nous n'allons pas aux mêmes marchés.

**M. Timour VEYRI**

Pardon ?

**M. Guy LEFRAND**

Nous n'allons pas aux mêmes marchés : moi, je fais les marchés d'Évreux !

**M. Timour VEYRI**

Bien sûr.

Il y avait ce petit sujet, et ensuite la question de la mise en cause des partenaires, et c'est pour cela que je vous remerciais de nous donner un coup de sang.

Lorsque vous dites – et vous avez été rejoint par l'un de vos vice-présidents, donc je me permettrais peut-être de lui répondre, non pas au titre de quoi que ce soit, mais en observateur, je pense qu'il est quand même un peu « gonflé », excusez-moi du terme, de mettre en cause nos partenaires. Vous épargnez M. Lecornu, je le comprends bien, il doit vous faire peur. En revanche, vous n'épargnez pas les autres, notamment la Région. Je tiens quand même à rappeler que la Région s'est investie dans le contournement routier, la plateforme PRT, l'IUT, l'Abordage, le CFA Maurice Vallette (10M€) – à l'inauguration duquel vous n'avez pas daigné venir –, des projets un peu structurants.

Pour répondre à notre ami et collègue M. Groizeleau, puisque vous voulez parler du sport, c'est une mauvaise passe que vous avez faite à M. Lefrand, car l'équipe de volley d'Évreux n'a pas été très bien traitée ni beaucoup reçue, alors qu'elle a été reçue à la Région.

**M. Guy LEFRAND**

Nous, nous ne les recevons pas, nous les finançons.

**M. Timour VEYRI**

Oui.

Enfin, sur la question du lien entre le Contrat d'Agglomération, dont nous débattons en ce moment même, et la deuxième délibération sur le projet de fusion, vous dites que nous vous demandons d'être dans une logique de conséquence, mais non, il s'agit plutôt d'une logique de cohérence. Ce sont deux choses un peu différentes.

Vous dites que nous avons perdu deux ans. M. le Président d'Agglomération, les deux ans perdus sont un peu les vôtres et, par conséquent, un peu les nôtres. Et s'agissant du Contrat d'Agglomération, il me semble avoir vu des échanges dans la presse. Vous n'avez pas beaucoup travaillé, vos équipes ont mis un peu de temps à remettre les papiers.

**M. Guy LEFRAND**

N'insultez pas les services qui ont travaillé.

**M. Timour VEYRI**

Attendez, M. le Président, c'est vous qui êtes responsable.

**M. Guy LEFRAND**

Respectez tout le monde.

**M. Timour VEYRI**

Je respecte tout le monde, et les services le savent très bien.

**M. Guy LEFRAND**

Il ne faut pas aller trop loin.

**M. Timour VEYRI**

Tout ce que je sais, c'est que vous avez mis un peu de temps, à un moment ou un autre, à rendre un papier et à présenter quelque chose, donc ces deux ans perdus sont un peu les vôtres. Ce n'est pas bien de faire comme certains ont pu le faire par le passé, de toujours renvoyer la balle et la responsabilité à d'autres.

Enfin, j'aurais une dernière question, mais qui déborde complètement du cadre de ce soir. J'ai cru entendre, lorsque vous répondiez à Mme Lemeilleur, que vous trouviez qu'en ce moment les Russes sauvaient l'honneur. L'honneur de qui exactement ? J'aimerais beaucoup que vous nous précisiez votre pensée là-dessus. Si vous pensez à la Syrie, cela pourrait être intéressant.

**M. Guy LEFRAND**

Merci M. Veyri. Vous avez raison : les Régionales sont vraiment lancées.

M. Béhar.

**M. Claude BÉHAR**

Je voulais juste vous dire, M. le Président, que votre réponse me rassure, mais je le serais encore d'autant plus si le tracé de la liaison intercommunale nord était rayée des cartes lors de la révision du SCOT. En effet, il faut que vous sachiez que ce tracé conditionnait certains permis de construire : des terrains qui étaient constructibles dans le cadre du POS sont devenus inconstructibles dans le cadre du PLU.



Deuxièmement, lorsque tout à l'heure vous disiez pour répondre à M. Brochot que les communes avaient été sollicitées et qu'elles n'avaient pas répondu, je vous crois mais je n'en ai pas souvenir. Toujours est-il que ce dont j'ai souvenir, c'est d'avoir rencontré à plusieurs reprises les présidents de l'Agglomération dans le cadre d'un projet structurant sur Aviron où il s'agirait d'accoler à un aménagement hydraulique un aménagement paysager, ce qui pourrait avoir un impact touristique sur le plateau d'Évreux nord. J'attends toujours des réponses et la concrétisation de ce projet. Cela fait 8 ans.

**M. Guy LEFRAND**

Merci, M. Béhar.

Vous doutez, vous en avez tout à fait le droit, mais j'ai sous les yeux le courrier que j'ai envoyé le 4 juin 2014. Nous l'avons tous eu. Mais encore une fois, je pense que ce n'est pas l'objet, et nous n'avons pas à polémiquer là-dessus. Ce n'est pas le sujet.

Je n'avais pas eu l'impression de faire de la politique politicienne, et encore moins pour les Régionales. Au contraire, j'avais même remercié le Président de Région pour son engagement.

**M. Bruno GROIZELEAU**

C'est moi.

**M. Guy LEFRAND**

C'est vous, c'est moi, c'est pareil.

Attention, vous allez énerver M. Groizeleau.

**M. Bruno GROIZELEAU**

Je ne vais pas m'énerver, non.

J'ai répondu en tant que maire de Saint-Sébastien à M. Ranger qui disait que le maire n'avait pas pu les prévenir. En tant que maire, je regarde les lignes. Je ne critique pas les choix ou les arbitrages, je les subis. Je ne fais pas de commentaires politiques ni pour les Régionales, je ne suis candidat ni aux Départementales ni aux Régionales.

**M. Guy LEFRAND**

Merci.

Nous avons longtemps parlé du fond, mais ne commençons pas à faire de la politique politicienne, ce n'est ni le lieu ni l'heure.

Pour ma part, je constate simplement que, depuis six ans, avant que nous arrivions, il n'y avait eu aucune stratégie foncière, aucun achat de foncier pour développer l'économie sur notre territoire, à tel point qu'aujourd'hui il n'y a quasiment plus de foncier économique disponible, d'où les nombreux projets qui sont dans ce Contrat d'Agglomération, comme le parc de l'Aéro, le Long Buisson, les Surettes etc., parce que nous devons reprendre tout le travail qui n'a pas été fait depuis plusieurs années.

Je vous trouve en plus particulièrement ironique, oserais-je dire, à vouloir défendre Le Havre et Rouen alors que vous avez-vous-même essayé de les détruire en vendant le canal Seine-Nord.

Arrêtons donc ces petites polémiques politiciennes, je crois que ce soir nous avons mieux à faire, nous pouvons travailler plus sérieusement. Nous avons de nombreux sujets, nous allons bientôt parler de la formation et de l'emploi. Vous savez que l'État se désengage de la Maison de l'Emploi alors que vous-même avez dit dans la presse que vous trouviez qu'elle était formidable. Vous voyez, il y a des tas de sujets sur lesquels nous pouvons nous rassembler. Essayons, dans cette enceinte, même en périodes pré-électorales ou électorales, de ne pas mélanger les genres. Nous ne sommes pas totalement maîtres du calendrier, ce sera le cas pour la fusion. Il est normal que chacun s'exprime, mais je serais heureux que, ce soir en tous cas, nous en restions à des considérations purement techniques. Nous aurons d'autres lieux et d'autres occasions pour nous affronter sur le plan politique, dans le respect de l'un et de l'autre, mais je crois que, ce soir, il faut que nous restions sur des sujets techniques, il faut que nous en restions à ce qui nous amène à travailler ensemble sur ce Contrat d'Agglomération, si vous êtes d'accord les uns et les autres.

S'il n'y a plus de demande de parole, je vous propose de passer au vote.

M. Capuano pour une dernière prise de parole.

## M. Giovanni CAPUANO

Merci. Vous parlez d'emplois, très bien, mais il y a un monde du bâtiment dans cette région et ce département. Ce sont des marchés qui, étant de gros marchés, ne sont pas trop accessibles, donc les entreprises nationales vont se jeter sur ce genre de marchés. N'y a-t-il pas moyen d'aider tous ces petits artisans pour qu'ils participent à ces constructions, parce que ces gens-là, dans le département, sont un peu exclus au niveau des appels d'offres ? Je comprends bien sûr qu'il y ait des appels d'offres, je comprends les contraintes que vous avez, mais n'y a-t-il pas moyen d'aider tous ces artisans pour qu'ils participent à la construction de ces bâtiments ?

## M. Guy LEFRAND

Merci M. Capuano. Ce sujet est régulièrement abordé par les uns et les autres, vous le savez puisque vous venez toujours à cette réunion, et nous travaillons à la fois sur l'allotissement et sur le volet environnemental.

Sachez que je suis particulièrement inquiet par rapport aux investissements à partir de 2017 (2016 déjà et surtout 2017) du fait des baisses de dotations de l'État. Cela va nous faire une merveilleuse transition, et je vous en remercie, avec le sujet suivant sur les fusions, pour essayer de pouvoir continuer à soutenir nos collectivités, qui, comme vous le savez, assurent 70% de l'investissement en France, notamment dans le BTP.

Je vais donc mettre aux voix le Contrat d'Agglomération 2014-2020 qui vous a été présenté.

Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Est-ce bon pour les services ?

Pouvez-vous garder la main levée quelques secondes pour les services ? 9 abstentions.

Je vous remercie.

*Le Conseil communautaire :*

☞ **VALIDE (moins 9 abstentions)** la maquette financière du Contrat d'Agglomération 2014/2020, **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le Contrat d'Agglomération et les conventions ou avenants afférents et **AUTORISE** le Président ou son représentant à solliciter les subventions prévues pour les actions inscrites.

*Le Contrat d'Agglomération est le document de programmation financière des projets à mettre en œuvre sur le territoire du Grand Evreux, par lequel la Région et le Département s'engagent à cofinancer des actions d'intérêt intercommunal. Le GEA est le pilote du Contrat d'Agglomération dont les actions peuvent être portées par différents maîtres d'ouvrage : GEA, communes membres, associations et autres partenaires publics et privés. Le programme d'actions comporte 28 projets répartis dans les 3 axes structurants du contrat :*

*Axe 1 : Investir et développer la compétitivité et l'attractivité du territoire*

*Axe 2 : Affirmer la centralité pour un bassin de vie de 110 000 habitants ; rayonner au sein d'un territoire équilibré*

*Axe 3 : Améliorer le cadre de vie dans un environnement durable et sécurisé*

*La programmation des projets se déroulera sur deux phases : 2015-2017 et 2018-2020, avec une clause de revoyure du Contrat en 2017.*

*Le montant de la maquette financière s'élève actuellement à 104 672 563 €, répartis comme suit :*

<b>Financiers</b>	<b>Montant des participations</b>	<b>% de cofinancement</b>
<i>Région Haute-Normandie</i>	10 520 365 €	10,1 %
<i>Département de l'Eure</i>	7 974 573 €	7,6 %
<i>GEA (subventions aux autres maîtres d'ouvrage)</i>	19 284 616 €	18,4 %
<i>Autres financeurs</i>	24 901 113 €	23,8 %
<i>Autofinancement GEA</i>	18 501 478 €	17,7 %
<i>Autofinancement des autres maîtres d'ouvrage</i>	23 490 418 €	22,4 %
<b>Total</b>	<b>104 672 563 €</b>	<b>100 %</b>

## Projet de fusion GEA/ Communauté de Communes de la Porte Normande

### M. Guy LEFRAND

Mes chers collègues, nous allons donc passer au point suivant de l'ordre du jour, et pour rebondir sur ce que nous disions à l'instant, nous sommes ce soir vraiment les acteurs d'un moment fort pour notre agglomération, qui marquera cette collectivité comme l'avait marqué la création de cette collectivité par Roland Plaisance et comme l'avait marqué l'augmentation de territoire par Jean-Louis Debré. Là aussi, j'espère que nous allons tous ensemble dépasser les clivages politiques, qui sont normaux et justifiés, mais qui peut-être ici mériteraient d'être mis au second plan pour penser d'abord à l'intérêt de nos collectivités et de nos territoires.

Vous le savez, la France, c'est 36 681 communes, 2 100 intercommunalités, 13 400 syndicats de communes, 101 départements, 22 régions. Trente ans après les grandes lois de décentralisation, nous avons démultiplié les acteurs et mis en place une organisation administrative complexe. Avec l'État et l'Europe nous arrivons à ce fameux « millefeuille territorial » dont tout le monde parle, qui traduit surtout l'enchevêtrement des compétences et donc, oserais-je dire, parfois des irresponsabilités, chacun pouvant avoir tendance à se renvoyer la balle.

Le poids de notre organisation nuit à l'efficacité de l'action publique, les élus et les maires le savent, ils le vivent tous les jours, et cela coûte très cher à la France. Comme l'a rappelé l'OCDE en 2014, la simplification de l'organisation territoriale de la France, en plus d'être coûteuse pour le budget public, segmente les politiques et entrave le bon fonctionnement des bassins d'emplois. Ainsi, le sens de l'histoire, dont certains veulent se prévaloir, est d'aller vers l'efficience.

Aujourd'hui, les collectivités se rapprochent, fusionnent. Beaucoup d'entre vous m'ont interpellé sur les communes nouvelles, sur ces fusions de communes et aussi sur ces fusions d'intercommunalités. Nos régions vont passer de 22 à 13, les communes nouvelles se développent de plus en plus, et la loi NOTRe redistribue la carte intercommunale vers des EPCI plus forts. Cette évolution est naturelle. La loi NOTRe a été votée très récemment, elle ne doit pas être vue dans un sens politique mais dans un sens historique.

C'est pourquoi, le rapprochement du Grand Évreux Agglomération, que nous représentons ici, mes chers collègues, et de la Communauté de Communes la Porte Normande va ainsi dans le sens de l'histoire.

Cette Agglomération renforcée a du sens :

- Elle couvre un territoire cohérent, un territoire reconnu comme un bassin de vie par l'INSEE et surtout vécu au quotidien par nos habitants qui travaillent, consomment, et s'aèrent au-delà de nos frontières administratives ;
- Elle dispose d'infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires complémentaires, facteurs de base de l'attractivité économique de notre territoire ;
- Première Agglomération de l'Eure, cette agglomération doit être renforcée pour gagner en capacité à discuter avec nos partenaires au sein d'une Normandie réunifiée, entre des métropoles, et nous ne serons pas les nains de Normandie ;
- Cette Agglomération renforcée fédèrera autour de la capitale euroise pour ne pas devoir subir, autour d'Évreux, une ceinture d'EPCI qui seraient consommateurs de nos services mais fiscalement indépendants et pour que nous n'ayons pas à financer pour les autres quand nous pouvons travailler ensemble ;
- Cette Agglomération doit être renforcée pour se muscler, pour mieux répondre et mieux servir ses communes membres au travers de mutualisations comme l'ADS (instruction des permis de construire) ou d'expertise offerte, notamment par le service juridique, la création de sites Internet, le service des marchés publics et tous ceux que nous allons développer ensemble et que nous offrons gratuitement à nos communes ;
- Cette Agglomération doit être renforcée car ainsi elle saura mieux faire face aux enjeux d'efficacité budgétaire imposée par les conséquences des difficultés budgétaires actuelles que nous connaissons tous ;

- Cette Agglomération doit être renforcée parce qu'elle sera l'occasion de débattre des politiques publiques et des modalités de délivrance des services en recherchant la mise en commun des meilleures pratiques, dans la perspective d'une qualité de service optimisée au service de nos habitants.

Nous sommes ce soir, mes chers collègues, à un tournant. Nous sommes dans une Agglomération qui travaille ensemble, et nous avançons. Nous évoquions cette éventualité il y a plus d'un an, nous en avons débattu en Bureau communautaire commun avec la Communauté de Communes de la Porte Normande, en conférence des Maires, et ce soir c'est vous qui avez la parole et la capacité de décider de faire un pas majeur pour l'Agglomération ou alors un pas en arrière pour l'isolement.

Je rappelle simplement, avant de vous donner la parole, que l'organisation fait que nous nous sommes réunis en Bureau communautaire au départ pour savoir si les Bureaux communautaires étaient intéressés pour continuer à travailler et à avancer. C'était la première marche. Les Bureaux communautaires réunis ont voté à l'unanimité cette démarche de travailler en commun, une démarche qui, je vous le rappelle, avait été ré-initiée par Sylvain Boreggio, le Président de la Communauté de Communes de la Porte Normande, fin juillet, lorsqu'il m'a appelé, très inquiet de ce que voulait lui imposer le Préfet, qui le sommait de se réunir avec d'autres communautés de communes moins grandes et moins riches. La Communauté de Communes de la Porte Normande était donc très inquiète par rapport à ce qui pouvait lui être imposée. Et même si aujourd'hui la Communauté de Communes de la Porte Normande peut rester seule, elle a bien compris que la prochaine fois, car probablement il y aura une prochaine fois, elle n'aura plus le choix et se verra imposer les choses. Ils ont décidé de choisir leur avenir, comme nous pouvons décider de le faire ce soir. Ils ont décidé de choisir leur avenir et ils ont décidé que leur avenir, c'est Évreux, et non Verneuil, Rugles ou Damville. Ce choix leur appartient, mais nous ne pouvons, je pense, que l'accompagner.

Si nous faisons ce soir le choix de valider ce projet de fusion et si la Porte Normande le fait également – et elle le fait en ce moment même dans son hémicycle –, alors il est prévu par la loi, ce qui relève du fonctionnement normal de notre EPCI, de même que pour le PLUI ou n'importe quel autre sujet, que les communes soient interrogées. Les conseils municipaux auront donc à se prononcer pour ou contre cette fusion.

Voilà ce que je voulais vous dire en introduction. Je vais maintenant vous donner la parole, en commençant par M. Silighini.

#### **M. Gérard SILIGHINI**

Merci M. le Président. Je vais commencer quand même par rassurer tout le monde autour de cette table : je ne suis plus candidat aux Départementales, puisqu'elles sont passées, et je ne suis pas candidat aux Régionales, et ce n'est donc pas parce que je vais moi aussi parler de cohérence et poser un certain nombre de questions que je fais de la politcaillerie. Je tiens à ce que ce point soit bien inscrit, parce que j'ai très peur ensuite des réponses. Vous défendez votre camp, vous mettez de la politique là où il ne faut pas. Je vais vous parler de politique mais de vraie.

#### **M. Guy LEFRAND**

Voilà qui nous fait plaisir.

#### **M. Gérard SILIGHINI**

Quand je dis de vraie politique, cela veut dire le regard que portent des élus sur l'avenir, ce qui est, je crois, le plus important, et c'est aussi pour cela, et particulièrement pour cela, que nous sommes élus.

Vous nous dites, M. le Président, que M. Boreggio était très inquiet, à un moment où effectivement le seuil minimum pour la fusion des communautés de communes était à 30 000 habitants. Il était donc extrêmement inquiet de se voir contraint de fusionner avec des communautés de communes qui ne l'intéressaient pas, parce que, je reprends vos termes, elles sont pauvres, et parce qu'elles ne correspondent pas au bassin de vie des habitants. Je peux entendre que, dans la précipitation d'un calendrier, on puisse s'interroger de cette façon-là, qu'on puisse se demander s'il faut ou non développer le GEA plutôt vers le sud/sud-est ou s'il faut le développer ailleurs.

Voilà qui est quand même une question importante, parce qu'à partir du moment où nous allons proposer, comme vous le souhaitez, la fusion de la Communauté de Communes de la Porte Normande avec le GEA – je passe sur les problèmes pour l'instant, j'y reviendrai tout à l'heure, mais les problèmes sont là pour être résolus – nous faisons un choix qui risque de nous engager pour longtemps. Et quand on dit choix, on dit aussi renoncement. Une communauté d'agglomération, puisque c'est bien de cela dont il s'agit, une communauté de 100 000 habitants, à quoi cela répond-il ? Vous l'avez dit, je crois, au fur et à mesure de vos propos, que ce soit sur le premier dossier ou sur ce dossier, cela répond à l'amélioration de la qualité de vie des gens qui sont aujourd'hui dans un bassin de vie. Je veux bien entendre que la Communauté de Communes de la Porte Normande fait partie du même bassin de vie que nous. Cela se vérifie pour un certain nombre de choses. Les enfants, par exemple, vont au lycée Léopold Sédar Senghor, si ma mémoire est bonne. Mais ensuite, sur d'autres choses, nous avons une attraction un peu plus bivalente. Je ne suis pas totalement convaincu que La Couture-Boussey ou Bois-le-Roi, pour prendre ces exemples, soient vraiment le même bassin de vie qu'Aviron ou qu'Arnières-sur-Iton, puisque j'ai M. Béhar et Mme Delavigne dans mon champ visuel. Cela était mon premier point, et j'ajouterai à la difficulté. À partir du moment où il y aura cette fusion, même si, bien sûr, nous aurons le temps de construire un certain nombre de choses, il se posera la question des compétences, la question de l'équité. Tout à l'heure je vous entendais parler de l'extension du Trans' Urbain, mais jusqu'où ira-t-elle ? Cela fait partie des questions qui se posent. Alors, évidemment, il faudra se poser ces questions et y répondre, mais ce n'est pas évident quand on regarde la taille du territoire, la composition du territoire et les pôles d'attraction de ce ou de ces territoires.

La deuxième raison pour laquelle on fait des agglomérations de 100 000 habitants, et qui est pour moi la principale, c'est pour veiller à la qualité de vie des habitants de demain, c'est-à-dire pour construire un avenir et un avenir qui soit maîtrisé. Et je reprends à mon compte votre propos liminaire du premier dossier, avec lequel je suis tout à fait d'accord : il y a aujourd'hui un risque non négligeable que la Région parisienne s'étende sans que nous puissions résister et sans que nous puissions le maîtriser. Il est essentiel que nous nous mettions en position de résistance pour pouvoir être des acteurs à part entière, participer à ce développement et faire en sorte que notre agglomération, loin de devenir une banlieue, un peu lointaine mais une banlieue tout de même, demeure un territoire sur lequel il y ait une forte mixité d'activités et d'habitants. Je crois que sur ce point nous sommes d'accord.

Enfin, il y a un deuxième point sur lequel je suis absolument d'accord avec vous : il est important pour ce département, pour nos territoires, d'avoir une agglomération qui soit forte, pour peser sur une région normande qui va devenir beaucoup plus importante. Il ne faut pas perdre de vue le fait que tant que la région normande ne se constitue que de l'Eure et de la Seine-Maritime, nous pouvons discuter entre soi, mais que, quand la région normande comptera cinq départements, les choses seront un peu plus compliquées.

Dans ce contexte-là, je crois qu'il serait utile, nécessaire, avant de proposer quelque fusion que ce soit, d'avoir d'abord un contenu, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, où l'on nous dit simplement que cette fusion ne serait pas mal parce qu'elle ferait 100 000 habitants alors qu'aujourd'hui nous en sommes à 80 000 habitants. Nous ne voyons pas où est le projet commun. J'entends, il y a quand même des structures communes, une structure routière qui peut être intéressante, qui est complémentaire ; il y a une structure ferroviaire qui est complémentaire. J'ai même entendu, dans un rapport qui m'a été fait d'une réunion à la mairie, que culturellement il y avait même le musée des instruments à vent à La Couture-Boussey. Nous pourrions ajouter, même s'il n'est pas dans le territoire de la Porte Normande, le musée du peigne à Ezy. Il est vrai que cela peut aider à développer le tourisme, mais est-ce suffisant ? Pour ma part, je ne le crois pas. J'aurais aimé et j'aurais voulu que nous nous posions autour de cette table la question plus largement, que nous nous posions la question des alternatives. Je fais de la politique-fiction ou plutôt je fais de l'aménagement de territoire-fiction.

Finalement, que manque-t-il à Évreux, capitale de l'Eure pour effectivement être beaucoup plus forte en matière de levier économique, d'action économique ?

Il lui manque un accès sur la Seine. À ma connaissance, la Porte Normande ne l'a pas. Vous avez oublié de dire tout à l'heure que, depuis que cela a été décentralisé, nous sommes sur une compétence exclusivement nationale pour la Nationale 13, donc le doublement de la Nationale 13 depuis Chaufour est une question nationale et ne relève ni de l'Agglomération ni du Département, ni de la Région. Mais peu importe, il lui manque effectivement un accès qui soit plus direct sur Paris. Et il lui manque sans doute un seuil critique de population et d'activités, il faudrait démultiplier le nombre d'entreprises que nous avons. Je note au passage que ce n'est pas la Communauté de la Porte Normande qui va beaucoup le démultiplier, c'est le moins que l'on puisse dire. À ce moment-là, j'ai envie de dire, s'est-on posé la question, par exemple, d'un rapprochement, de projets dans un premier temps et de territoires, dans un deuxième temps, avec Eure-Madrie-Seine ? S'est-on posé la question d'un rapprochement de projets – ce qui existe déjà pour l'hôpital, puisque nous avons un hôpital commun – voire d'un rapprochement de territoires entre Évreux et Vernon, la CAPE ? Cela mérite effectivement d'être regardé, parce qu'en l'occurrence, il y a bien l'accès sur la Seine ; il y a bien deux poids économiques qui sont beaucoup plus solides ; il y a bien l'accès sur Paris. Alors, je ne sais pas si cela est jouable, je ne sais pas si les gens seront d'accord, mais en tous cas, nous aurions pu y réfléchir avant de nous réjouir que le Président de la Communauté de Communes de la Porte Normande, qui a peur d'être raccroché à Damville, demande à Évreux une espèce de droit d'asile – ce qui est très à la mode en ce moment.

**M. Guy LEFRAND**

Ne soyez quand même pas trop méprisant avec la Communauté de Communes de la Porte Normande.

**M. Gérard SILIGHINI**

C'est un peu comme cela que vous l'avez présenté.

**M. Guy LEFRAND**

Non, non.

**M. Gérard SILIGHINI**

M. le Président, je ne méprise nullement Saint-André, je dis que c'est quelque chose qui se regarde. Je dis simplement que votre propos, tel que je l'ai entendu, était que le Président de la Communauté de Communes de la Porte Normande vous avait téléphoné au mois de juin, qu'il avait peur d'être rattaché à une communauté de communes plus petite, pauvre et loin de son bassin de vie. Je crois que vous l'avez dit. Je reprends simplement ce que vous dites parce que, si finalement il n'avait pas posé cette question, s'il ne vous avait pas téléphoné, serions-nous ce soir au GEA en train de nous poser la question de l'opportunité d'une fusion avec la Communauté de Communes de la Porte Normande ? Disant cela, je ne dis pas qu'il ne faut pas le faire, je dis simplement que les conditions ont changé : le seuil est maintenant non plus de 30 000 habitants mais de 15 000. Saint-André peut très bien restée une communauté de communes, comme elle l'était jusqu'à présent, seule. Nous pouvons très bien, dans l'instant, rester seuls.

Deux choses, cependant. Premièrement, il faut commencer à engager des projets. Pour ma part, je ne crois pas qu'il suffise de dire qu'on étend le territoire et qu'on verra ce qu'on y fait après. Je crois, en revanche, aux partenariats. Je vous disais tout à l'heure qu'avec Vernon il y a eu un premier partenariat, qui vaut ce qu'il vaut mais je vous rappelle que vous êtes président d'un CHES, l'hôpital de Vernon et l'hôpital d'Évreux étant les mêmes. Des partenariats comme celui-là, je crois que nous pouvons en construire. Et quand on s'est donné le temps de ces partenariats, quand on a enfin construit un projet, j'ai envie de dire que la fusion se fait tout seule, elle se fait naturellement, la question ne se pose même plus, parce qu'il y a vraiment une communauté de destin. Je vous engage donc, M. le Président, et j'engage cette assemblée ce soir à être très prudente, à se donner le temps de regarder de quelle façon nous préparerons le mieux l'avenir pour nos enfants et nos petits-enfants. La question est celle-là, la question n'est pas de savoir si en allant mordre sur quelqu'un qui est un peu volontaire, en l'occurrence cette Communauté de Communes, nous allons obtenir 100 000 habitants au lieu de 80 000 et une dotation de l'État de 400 000 €, je crois.

**M. Guy LEFRAND**

Merci.

M. Camoin.

**M. Emmanuel CAMOIN**

Je voudrais vous interroger sur une question technique.

D'après ce que je comprends sur la délibération qui nous est proposée, il s'agirait de dissoudre la Communauté de Communes et l'Agglomération pour créer un nouvel EPCI. À moins que la loi NOTRE ait modifié cette disposition, il me semble que nous ayons la possibilité de faire ce que l'on appelle une fusion-absorption, ce qui serait beaucoup plus simple. La Porte Normande pourrait effectivement dissoudre son EPCI, l'ensemble des conseils municipaux pourraient se réunir pour décider de revenir sur le GEA, et ce dernier n'aurait qu'une décision à prendre au niveau du Conseil communautaire. Cela a aussi un avantage : tous les organes de décision, président et vice-présidents du GEA, resteraient, et vous aurez la possibilité ensuite de nommer des vice-présidents de la Porte Normande. Je voudrais également vous faire une remarque. Vous amenez des bénéficiaires au niveau de la DGF de 300 000 €. Or, cette création va faire un nouvel EPCI qui se situe entre 100 000 et 400 000 habitants. À partir de ce moment-là, l'ensemble des délégués du nouvel EPCI vont être rémunérés de l'ordre de 200 € par mois, 208 € d'après mon rapide calcul, ce qui est légal entre 100 et 400 000 habitants. Cela représente à peu près 20 000 € par mois, soit environ 200 000 € sur l'année, donc votre gain en DGF ne va pas être de 300 000 € mais de 100 000 €, à moins que vous ayez un autre type de financement.

Voilà les remarques que je voulais vous faire.

**M. Guy LEFRAND**

Je vous remercie.

M. Simon.

**M. Stéphane SIMON**

Nous avons participé à la conférence des Maires, et cela a été très riche puisque nous avons pu échanger avec les maires de la Communauté de Communes de la Porte Normande.

Pour répondre à M. Silighini, il est vrai que, lorsque l'on est une commune limitrophe, ce n'est jamais facile. Nous le vivons, Les Ventes appartenant au canton de Conches et étant au Grand Évreux. Ce n'est jamais bien évident, mais on s'y fait très bien.

En effet, nous pouvons rester seuls dans notre coin à attendre que cela se passe, mais je pense qu'un jour ou l'autre l'État nous obligera à fusionner. Choisir, c'est certes renoncer à être seuls, mais en avançant ensemble, nous pourrions être, comme l'a dit M. le Président, un petit peu plus forts.

J'ai pour ma part un regret et une question.

Je vous en avais parlé, je regrette que nous ne soyons pas un peu plus ambitieux et que nous n'allions pas chercher d'autres communautés de communes, et notamment – je prêche un peu pour ma paroisse – la Communauté de Communes de Conches. Il aurait pu être intéressant de travailler avec eux. Je ne ferai cependant pas de politique là-dessus. Ma question porte sur les compétences. Il y a des compétences obligatoires et des compétences facultatives, et j'aurais voulu savoir quelle était notre position sur les compétences facultatives. Nous voyons bien qu'il faudra que nous nous positionnions sur les compétences facultatives un peu plus tard, mais le choix devant se faire aujourd'hui, cela paraît un petit peu difficile, notamment par rapport à la compétence enfance-jeunesse et l'action sociale.

Merci.

**M. Guy LEFRAND**

Merci. M. Veyri.

**M. Timour VEYRI**

Nous avons appris, M. le Président, votre projet, tous collectivement, par voie de presse, certains peut-être avant d'autres, en fonction de l'heure à laquelle nous avons ouvert notre journal, mais grosso modo, nous avons appris l'existence de ce projet, qui est quand même déterminant, structurant, important, par voie de presse.



Je voudrais juste insister sur une chose ce soir. Vous l'avez dit, et je suis tout à fait d'accord, nous tenons ce soir un Conseil communautaire historique. C'est un Conseil communautaire historique parce que vous avez jeté une pièce en l'air, et vous ne savez absolument pas de quel côté elle va retomber.

Il y a juste une chose que je tiens à dire à mes collègues : notre vote de ce soir aura des conséquences pour nous peut-être, si jamais cela voit le jour, mais aussi pour nos enfants et petits-enfants.

Vous avez dit, M. le Président, que ce qui compte, c'est de peser, mais pour peser, faut-il forcément se presser ? Ne pouvons-nous pas tous, collectivement, nous poser une question toute simple : faut-il vraiment confondre vitesse et précipitation ?

Il y a une chose que j'ai toujours vue dans ce Conseil communautaire. Je n'étais pas assis ici, mais j'entendais, j'écoutais, je regardais ce qui se passait. Ce Conseil communautaire est composé d'élus qui sont souvent des maires et qui savent donc ce que c'est que de soupeser très fortement les choses avant de prendre une décision qui les engage non pas eux, même si nous serons tous collectivement responsables devant les habitants de nos communes, mais l'avenir de nos territoires. Or, aujourd'hui, vous nous dites de nous dépêcher.

Je tiens à rappeler une chose d'abord, le cadre dans lequel s'inscrit cette réunion, vous ne l'avez pas fait, M. le Maire.

**M. Guy LEFRAND**

M. le Président.

**M. Timour VEYRI**

M. le Président. Excusez-moi encore une fois, c'est l'habitude.

Nous ne sommes pas dans un cadre qui soit légalement contraignant. Je ne sais pas si tout le monde a le même niveau d'information, je ne sais pas ce que l'on vous a dit, évidemment on ne m'a pas appelé. Mais nous n'avons aucune raison de nous dépêcher, il n'y a absolument rien qui nous impose de prendre ce soir une décision allant dans le sens de ce que souhaite M. Lefrand. Absolument rien. Ce qui ne veut pas dire que le projet n'est pas intéressant. Il faut que nous en débattions. Mais cela veut dire en tous cas que pour l'instant ce projet qui n'existe pas, cette « idée », nous pouvons l'adopter plus tard.

Qu'est-ce que cela veut dire ? Vous avez fixé trois grandes lignes, M. le Président. Vous avez parlé de mutualiser, de dialoguer et de défendre les territoires. Je tiens à vous dire que pour l'instant, tout cela est parti d'un très mauvais pied.

Vous dites : mutualiser. Cela va être génial, nous allons pouvoir mutualiser. Je ne veux pas être désagréable en disant que cela va être génial, mais pour l'instant nous n'avons pas grand-chose de concret, donc nous en sommes à un pur enthousiasme. Très bien. Je vous rappellerai, M. le Président, comme l'a fait tout à l'heure mon collègue Gérard Silighini, et tous les élus avec lesquels j'ai discuté disaient la même chose, que nous n'avons pas fini de faire un certain nombre de mutualisations au sein de l'Agglomération.

**M. Guy LEFRAND**

Ce qui est normal, car elles n'avaient pas été commencées.

**M. Timour VEYRI**

Peut-être faudrait-il d'abord savoir comment cela se passe au sein de l'Agglomération, et nous verrons après. En la matière, chaque élu local sait de quoi il retourne.

Vous parlez de dialogue. Encore une fois, nous sommes partis d'un très mauvais pied. Ce n'est pas pour polémiquer. Regardez, M. le Président, mettez vous deux secondes à la place des élus que nous sommes et qui n'ont pas toutes les informations que vous avez. J'apprends que la Communauté d'Agglomération à laquelle j'appartiens va fusionner avec une Communauté de Communes par voie de presse. Il s'agit probablement d'un des dossiers les plus structurants pour notre territoire depuis le début de ce mandat, et je l'apprends encore une fois par voie de presse. J'ai fait un peu de cabinet, je sais comment cela se passe, je ne vais pas dévoiler les coulisses, je ne vais pas tirer le rideau, mais enfin, tout le monde a bien vu de quoi il s'agissait. Que fait-on ? On convoque rapidement une réunion avec les maires, et les maires vous font confiance, ce qui est tout à fait normal.



**M. Guy LEFRAND**

Ce qui n'était peut-être pas le cas auparavant.

**M. Timour VEYRI**

Et ils se disent qu'il n'y a a priori aucune raison de se méfier. Les services ont travaillé, tout le monde fait confiance en nos services, et finalement ils se disent qu'être grand, peser, c'est plutôt utile. Mais il s'agit là encore de réunions d'information et non de réunions de dialogue ou de concertation. Personne n'est allé au fond des sujets. Personne n'a pu aller au fond des sujets parce qu'il n'y a pas de projet.

Nous les élus d'Évreux, par exemple, nous avons appris il y a quelques jours que, finalement, il y avait une réunion d'information lundi soir. Encore une réunion d'information. Une réunion d'information n'est pas une réunion de travail. Une réunion d'information, c'est vertical.

**M. Guy LEFRAND**

Si vous étiez venu, vous auriez vu qu'il s'agissait d'une réunion d'information. Certains élus d'opposition sont venus et eux ont travaillé.

**M. Timour VEYRI**

Tout d'abord, merci de me couper la parole, ce qui est très agréable. Je parlais justement de dialogue. Cela ne me semble pas inutile de rappeler que, lorsque je m'exprime, comme tous mes collègues j'aimerais que vous m'écoutez.

Deuxièmement, sur le fond du sujet, je vous rappellerai encore une fois, M. le Président qu'il y a des gens qui travaillent.

**M. Guy LEFRAND**

Continuez comme cela.

**M. Timour VEYRI**

Ainsi, quand vous convoquez tout le monde quatre jours avant sur un projet aussi structurant, parfois, j'en suis désolé, il est un petit peu compliqué de se libérer. J'ai malheureusement un emploi, pardon.

Pour revenir sur le fond, ce calendrier est précipité, puisque rien ne nous oblige à aller aussi vite. Ce que vous avez voulu faire, je l'ai bien compris, et je pense que tout le monde l'a compris. Il y a une Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) qui va se réunir, elle va regarder l'ensemble du schéma eurois. Vous vous êtes dit que si jamais vous arriviez à forcer les choses pour qu'elles se passent assez vite, cela passerait inaperçu, car ce serait pris dans l'ensemble de toutes les fusions du territoire, ce qui est une considération politique mais qui ne répond absolument pas au fond du dossier.

Troisième point. Vous dites : défendre le territoire. Encore une fois, les choses sont très mal parties. J'ai entendu certains de mes collègues dire qu'il faut prendre en compte les territoires et que peut-être que Saint-André doit aussi avoir la chance de travailler avec nous, de travailler au sein de notre Agglomération. Je les entends. Mais pourquoi pas Bernay ? Pourquoi pas Vernon ? Pourquoi pas d'autres villes ? La question est toute bête. Nous, nous ne sommes pas élus de notre communauté de communes, ce qui est vrai pour Évreux comme pour toutes les communes dont nous sommes issus, nous sommes là pour défendre les intérêts du Grand Évreux Agglomération, et depuis le début, je n'entends qu'une chose : « ce serait vachement bien pour eux », pour reprendre les mots de Gérard Silighini. C'est « vachement bien » pour eux que ce soit « vachement bien » pour eux, mais pour nous ?

À aucun moment nous n'avons le début d'une réflexion, d'une étude, d'un projet. Alors oui, nous sommes ce soir à un moment qui est historiquement important, et la question est simple : doit-on se dépêcher ? Pour ma part, je demande simplement du temps.

Ici, il y a beaucoup de maires. Savez-vous ce qui se passera pour les compétences ? Savez-vous ce qui se passera pour les financements ? Absolument pas. Et ce n'est pas pour torpiller votre projet, M. le Président, mais pour prendre le temps de regarder très précisément les choses tous ensemble. Nous pourrions prendre un cabinet pour réfléchir à tout cela.

*[Des membres de l'assemblée manifestent leur désaccord.]*

D'accord. C'est l'habitude de M. le Président, je ne voudrais pas le brusquer. Nous pourrions donc prendre un cabinet, nous pourrions en tous cas réfléchir entre élus, et prendre un petit peu de temps, car rien ne presse.

Je reviens sur l'intervention de Gérard Silighini tout à l'heure et sur ce que vous avez-vous-même dit au tout début de votre présentation sur le Contrat d'Agglomération, à savoir que ce qui était important c'était d'être dans la logique.

Excusez-moi, j'entends des bruits désagréables. Peut-on continuer ?

**M. Guy LEFRAND**

Nous aussi, nous entendons des bruits désagréables.

**M. Timour VEYRI**

Vous avez rappelé tout à l'heure que le projet est d'ancrer Évreux sur l'axe Seine, ce sur quoi nous sommes tous d'accord. Mais, comme l'a rappelé Gérard Silighini, d'autres hypothèses pourraient être sur la table, nous pourrions réfléchir à un rapprochement avec Vernon, avec Madrie-Seine, ce qui ne serait pas illogique. En tous cas, aujourd'hui, il ne s'agit pas de dire si cela est mieux ou moins bien, mais la difficulté est que nous n'avons pas les éléments. À partir de là, c'est quand même compliqué, et il serait bien que nous puissions réellement avoir ce débat ensemble.

**M. Guy LEFRAND**

Merci.

M. Nogarède.

**M. Alain NOGARÈDE**

Merci M. le Président.

Si nous sommes là réunis, c'est pour essayer de rendre la vie de nos habitants plus facile, avec nos petits moyens évidemment, car tout ne dépend pas de nous. Alors, voici la question que je me pose : est-ce que ce sera du gagnant-gagnant pour les habitants du GEA et les habitants de la Porte Normande ? Allons-nous leur faciliter la vie ?

Aujourd'hui, il me semble difficile de répondre à cette question.

Beaucoup de questions se posent. J'ai feuilleté un peu le document qu'ont eu les maires, je vais donc vous donner quelques exemples. Ce sont des choses concrètes, excusez-moi, mais elles concernent la réalité du quotidien de nos habitants.

Quid de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ? Il y a une grosse différence. Quid de la taxe foncière bâtie et de la taxe d'habitation ? Je sais que nous avons 12 ans pour lisser tout cela. Les transports publics n'existent pas à la Porte Normande. Faut-il l'encourager ? Faut-il le faire ? Je passerai sous silence d'autres dossiers très importants comme la petite enfance.

Je connais votre réponse, M. le Président, je vais la faire, si vous me le permettez.

**M. Guy LEFRAND**

Allez-y, répondez pour moi, nous allons gagner du temps.

**M. Alain NOGARÈDE**

Pour commencer à travailler, il faut qu'il y ait un vote. Si le vote est positif, nous allons travailler pour avancer. Si le vote est négatif, nous arrêtons tout.

**M. Guy LEFRAND**

Jusque là nous sommes d'accord.

**M. Alain NOGARÈDE**

J'aurais aimé avoir quelques indicateurs avant de pouvoir me situer définitivement, en ayant toujours cette arrière-pensée qu'il faut que les habitants soient derrière cette fusion, si elle se fait, et qu'ils s'y retrouvent, qu'ils habitent à Saint-André, à Saint-Sébastien, à Gravigny, à Évreux, à Caugé ou Aviron même, je n'ai pas de parti pris.

Je m'interroge donc là-dessus, et de toute façon, quel que soit le vote, je crois qu'il faudra très vite démystifier cela, parce que les habitants auront les documents et vont se demander ce qu'il en sera pour les taxes d'ordures ménagères. Est-ce que ce sera 20% comme à Saint-André ? Ils vont se poser ces questions, comme nous avons eu de nombreuses questions sur le prix de l'eau – et que nous continuons encore à avoir, même si cela s'améliore.

Voilà les questions que je me pose et que vont se poser aussi les habitants.

**M. Guy LEFRAND**

Merci M. Nogarède.

M. Gilles.

**M. Hervé GILLES**

Bonsoir messieurs-dames. M. le Président, vous m'excuserez si je réponds à certaines questions et interrogations qu'a soulevées M. VEYRI, que je ne connaissais pas avec une verve aussi efficace.

**M. Guy LEFRAND**

Efficace, voilà un bien grand mot. Verve, oui !

**M. Hervé GILLES**

Je voudrais dire à M. Veyri qu'il y a quand même une opposition dans les mairies des communes rurales, même si elles ne se manifestent pas au sein de l'hémicycle. Elle existe, et nous avons une écoute partagée, une analyse de nos réflexions, même dans l'opposition, avec les vice-présidents, mais nous fonctionnons pour la collectivité, donc nous arrivons systématiquement à trouver un accord. Il y a une opposition silencieuse mais efficace au sein des mairies de nos petites communes. Je voulais vous le préciser, M. Veyri. Je pense que nous en discuterons en dehors de cet hémicycle, parce qu'il y a des choses que vous évoquez que je ne peux soutenir devant cet hémicycle.

Pour revenir sur le projet de cette délibération, si j'ai bien compris la conférence des Maires que nous avons eue la semaine dernière, nous sommes sur un projet de fusion, et ce soir il s'agit pour les élus communautaires de valider ou non ce projet de fusion. Nous ne sommes pas encore dans la fusion, nous savons que les services ont commencé à travailler, ils nous ont remis des documents, que je me suis permis de transmettre immédiatement à nos élus, lesquels m'ont posé un nombre de questions importantes que je ferai donc remonter au sein de l'hémicycle, mais pas aujourd'hui, bien sûr.

De toute façon, M. le Président va sûrement vous expliquer le déroulé de la validation ou non de ce projet de fusion, et il y a un élément essentiel dans ce déroulé : la présentation du projet de fusion sera soumis à chaque conseil municipal, qui validera ou non ce projet. La décision du projet se fait entre nous, entre élus responsables, mais ce seront nos conseils municipaux qui valideront ou non ce projet. Voilà qui est essentiel.

J'avais fait la remarque à notre président la semaine dernière, pour rejoindre M. Veyri et M. Nogarède, qu'il fallait que nos administrés ne soient pas laissés pour compte et qu'ils soient mis au courant de cette démarche. Ils ont appris ce projet comme nous par la presse – comme vous, M. Veyri, nous avons été un peu égratignés, mais nous l'avons exprimé à notre président, qui nous a répondu, passons donc à autre chose. Maintenant il faut travailler, avancer, comme le dit M. Nogarède, réfléchir. La seule contrainte que nous ayons est l'obligation qui nous est faite, formulée par les réformes actuelles, et qui vont encore évoluer dans cette démarche de démultiplication. Je suis d'accord, nous ne pouvons pas rester à la traîne, l'opportunité qui nous est proposée par la Communauté de la Porte Normande est à étudier, ainsi que toutes les compétences facultatives de notre regroupement, mais nous n'avons pas tant de temps que cela, trois mois à compter du 28 septembre si j'ai bonne mémoire. Nous devons travailler ensemble, écouter tout le monde, écouter nos administrés, écouter M. Veyri, M. Nogarède, M. Silighini et les autres qui n'ont pas pu s'exprimer ce soir.

**M. Guy LEFRAND**

Tout le monde peut s'exprimer.

**M. Hervé GILLES**

Oui, mais tout le monde n'a pas toujours l'opportunité de s'exprimer.

Il faut prendre le temps, comme le dit M. Nogarède, mais le temps nous est compté pour la décision. Ensuite, nous savons très bien que la Préfecture validera ou ne validera pas ce schéma de l'EPCI. Comme pour la réforme du territoire, comme pour le reste, nous sommes dans une situation d'obligation. C'est comme pour le PLUI. Je reviens sur ma remarque sur le PLUI : on nous demande notre avis, mais il est déjà validé en amont. La seule chose, c'est qu'il faut réussir à construire quelque chose de cohérent.

Merci.

**M. Guy LEFRAND**

Merci beaucoup, M. Gilles.

M. Ranger.

**M. Michel RANGER**

Merci M. le Président.

La fusion est un mariage, et je connais trois formes de mariage : le mariage d'argent, le mariage de raison et le mariage d'amour. Je vous le dis tout de suite, mon choix c'est plutôt le mariage d'amour.

Le mariage de raison peut avoir lieu quand il y a eu des enfants ou des projets communs. Pour l'instant, nous n'avons pas de documents qui nous proposent un mariage de raison. Alors, je ne vois qu'une solution : le mariage d'argent. C'est la mauvaise impression que me laisse ce soir la présentation.

Je vous proposerais de présenter les futurs mariés, les fiancés, pour que nous puissions faire un beau mariage, sur un beau projet, et donc de nous donner un peu de temps pour connaître les visions de la Communauté de Communes de la Porte Normande, ses projets, et pour faire aussi découvrir nos projets à cette Communauté de Communes.

Il y a des dates (la fin de l'année), donc je pense que nous pourrions nous présenter un peu plus amicalement qu'administrativement.

Je vous remercie.

**M. Guy LEFRAND**

Merci.

M. Silighini.

**M. Gérard SILIGHINI**

Je réagis aux propos de notre collègue Hervé Gilles.

Je n'ai pas dit, et je n'ai pas entendu Timour Veyri le dire, qu'il ne fallait pas faire cette fusion.

Dans cette délibération, il est demandé aux membres du Conseil d'Agglomération de bien vouloir proposer la fusion du GEA avec la Communauté de Communes de la Porte Normande. Cela veut dire que si nous faisons cette proposition ce soir, cela passera en CDCI lundi 28 septembre. Cela sera validé ou non par la CDCI, et ensuite, le Préfet prendra sa décision. À partir du moment où les deux communautés d'agglomération et de communes auront proposé toutes les deux la fusion, le Préfet ne va pas s'y opposer, il ne faut pas rêver.

Il y a une alternative : nous ne sommes pas contraints par le calendrier de la CDCI du 28 septembre, parce que et la Communauté de Communes de la Porte Normande et notre Communauté d'Agglomération sont au-dessus des 15 000 habitants. Il n'y a donc aujourd'hui aucune obligation de se presser. Je reprendrai l'argument et l'image de Michel Ranger : nous avons tout le temps de faire un mariage de raison, y compris en commençant à faire les enfants, ce qu'il appelle les projets.

Ainsi, je demandais dans mon intervention non pas que nous disions non à la Porte Normande mais que nous nous disions qu'il est prématuré de proposer à la CDCI du 28 cette fusion. Donnons-nous le temps de travailler, faisons s'il le faut des groupes de travail mixte, car nous savons bien à quoi peuvent mener les cabinets, nous les voyons sévir bien trop souvent. Faisons des groupes de travail mixte s'il le faut, pourquoi pas ? Donnons-nous aussi le temps là à l'intérieur, parce que ces questions n'ont pas été posées. Après tout, pourquoi saisir une opportunité et n'être pas plutôt force de proposition ? Le Président et quelques membres de son Bureau ne pourraient-ils pas aller voir Eure-Madrie-Seine pour savoir si des projets communs sont possibles ? Ne peuvent-ils pas aller voir Vernon pour voir si des projets communs sont possibles ? Ensuite, qu'il y ait un débat ici sur la question de l'extension, mais cette fois maîtrisée, proposée par nous-mêmes, du territoire du GEA, oui, pleinement oui, je n'ai absolument rien contre cela, je n'ai pas envie que nous restions isolés. Je dis simplement, attention, ce n'est pas parce que soudainement quelqu'un arrive en nous proposant d'être son copain qu'il faut s'engager avec lui pour la vie. Or, c'est bien cela qu'on vous demande de faire aujourd'hui.

*[Un élu intervient et manifeste son désaccord.]*

Non, il vous est demandé de proposer la fusion du GEA avec la Communauté de Communes de la Porte Normande, c'est écrit ici. Je lis la délibération, je suis désolé.

**M. Guy LEFRAND**

Bien, merci.

**M. Gérard SILIGHINI**

Lisez ce que vous allez voter en bas de la deuxième page.

**M. Guy LEFRAND**

Ne méprisez pas les élus communautaires après avoir méprisé ceux de la Porte Normande. Un peu de respect.

M. Hubert.

**M. Xavier HUBERT**

Mes chers collègues, je voulais faire quelques remarques sur le débat et sur le projet qui vous est soumis.

J'entends bien les uns et les autres qui voudraient nous dire qu'il est urgent d'attendre, de ne rien faire, et de réunir des commissions de travail pour voir éventuellement si un projet commun est possible. Mes chers collègues, je vous demande de regarder la carte qui est affichée, vous voyez que les regroupements sont déjà proposés, déjà actés, que nous sommes déjà bien en retard pour ce qui nous concerne, et qu'il est temps de ne plus perdre de temps. Ce regroupement qui vous est proposé me paraît s'imposer à nous lorsque l'on voit, à l'est du département, Vernon qui formera une grande communauté d'Agglomération de près de 90 000 habitants, lorsque l'on voit Bernay et une centaine de communes qui se regroupent, et probablement la même chose au sud du département. On voit que notre GEA, la ville capitale et les 36 communes alentours, formerait un ensemble assez isolé des autres.

À ceux qui disent qu'il faut attendre, je réponds qu'il est urgent d'agir, de regarder le territoire et de regarder les synergies que nous pouvons développer autour de nous.

Ensuite, je suis concret et réaliste. Être concret, cela revient à dire qu'il faut observer les bassins de vie qui sont les nôtres autour d'Évreux, autour du GEA, et autour de nous, il n'y en a pas trente-six, il faut qu'il y ait une continuité territoriale.

Au sud du département, nous avons la Porte Normande, avec laquelle nous avons des communes voisines que nous connaissons bien, et les synergies à trouver sont évidentes. Il y a aussi probablement Conches. Nous savons bien que Conches et Évreux forment un bassin de vie, Stéphane Simon l'a rappelé tout à l'heure, il y a des communes qui sont voisines, mais Conches a fait savoir qu'elle ne souhaitait pas, au moins pendant cette mandature, envisager le rapprochement avec Évreux, même si elle le ferait éventuellement ultérieurement.

Quant aux autres territoires, ne rêvons pas, n'attendons pas de rêver. La CAPE de Vernon a déjà fait son territoire avec les regroupements qu'elle souhaitait, elle ne veut plus d'Évreux. Elle est une entité cohérente, et elle ne veut plus d'Évreux. En ce qui concerne Eure-Madrie-Seine, je crois savoir qu'ils hésitent entre Louviers et Vernon (la CAPE), mais certainement pas Évreux, ce qui est logique, car ce n'est pas notre bassin de vie. Alors, si l'on regarde cette carte du territoire, il est vrai qu'il y a un axe Seine fort et qu'il est dit que le développement économique se passera tout autour de cet axe fort, mais la géographie est têtue à ce point que nous ne serons jamais cet axe Seine, parce que notre ville d'Évreux est beaucoup plus au sud de cet axe.

Je vous prie donc, mes chers collègues, de bien vouloir réfléchir à ce que nous avons l'impérieuse nécessité dès à présent de construire une communauté d'agglomération forte, étendue, qui fasse le pendant de ce développement et de cet axe Seine qui va ramasser et rafler le développement économique, pour que nous puissions avoir voix au chapitre et qu'Évreux ne soit pas isolée. C'est maintenant que nous devons faire cela, et c'est la raison pour laquelle ce projet me paraît être intéressant, urgent, nécessaire et évident. En ce qui concerne la question des compétences, qui est un aspect légitime, sachez qu'elle a été étudiée. Un grand nombre de compétences sont communes, nous n'allons pas réinventer ce qui se fait. Nous allons parler de la voirie, de l'assainissement, peut-être y aura-t-il des aménagements à faire sur l'eau, le développement économique, l'action sociale.

Il y a une grande compétence que nous n'avons pas et qui est un peu le fleuron de la Porte Normande : la petite enfance. Toutefois, mes chers collègues, vous le savez bien, nous parlons de la petite enfance depuis déjà des lustres, avant même que je ne sois élu. En tous cas, j'en entends parler depuis 7 ou 8 ans. Voilà un projet de fusion avec la Porte Normande qui nous donnera un véritable élan pour penser cette compétence, la penser globalement, en nous servant de l'expérience de la Porte Normande et de Saint-André, ce qui nous permettra d'aller de l'avant et de construire notre territoire.

Bien sûr, cela prend un peu de temps de se faire une représentation d'un territoire nouveau, qui ajoutera Saint-André et les 26 communes autour de Saint-André, mais je crois qu'il faut véritablement se décider maintenant. N'attendons pas que les décisions se prennent sans nous et sans notre volontarisme, et c'est en ce sens que pour ma part je voterai ce projet.

**M. Guy LEFRAND**

Merci.

M. Veyri.

**M. Timour VEYRI**

Je voulais faire deux interventions, deux de droit, vraiment toute simples, et ensuite j'aurai une demande.

Encore une fois, si quelqu'un vous a dit l'inverse, je suis désolé, je considérerais qu'il s'agit d'un menteur : il n'y a aucune obligation légale de décider ce soir.

Deuxièmement, il y a la question du projet.

Il y a un système classique que l'on retrouve dans toutes les assemblées départementales et que l'on appelle le système de l'entonnoir. L'entonnoir sert à faire passer des lois et aussi à gaver des oies.

**M. Guy LEFRAND**

Si vous pouviez éviter de nous traiter d'oies, ce serait sympathique, merci. Il ne faut pas exagérer quand même.

**M. Timour VEYRI**

Malheureusement, ce soir, je n'ai pas l'impression d'être du bon côté de l'entonnoir.

Pour revenir sur le sujet, une fois le projet adopté, si jamais nous l'adoptons, il suivra son cours, et je peux vous dire qu'il sera sacrément compliqué de repartir en arrière. C'est ce que l'on appelle un effet cliquet.

Je voudrais juste vous dire une chose. Il y a deux arguments aujourd'hui qui pèsent dans le sens de cette fusion. J'entends un premier argument qui est la question géographique. Je rappelle quand même à tous ceux qui ont fait de l'histoire – nous en avons tous fait puisque nous sommes en France – que l'argument géographique sert à justifier beaucoup de choses, y compris les pires horreurs. Ainsi, quand on nous dit que tout cela est naturel, nous disons qu'il n'y a rien de naturel, c'est nous qui allons faire ce choix ce soir.

Concernant l'axe Seine, si nous fusionnons avec Madrie-Seine, il n'y a plus de difficultés.

Ensuite, sur la question du poids, peut-être que je n'ai pas tout compris, mais vous nous dites qu'il faut être gros. Que faut-il faire pour être gros ? Je connais pas mal de gens qui prennent des décisions pour grossir et qui attendent toujours la croissance, car finalement quand nous regardons l'économie, M. le Président, nous savons que vous aimez l'économie, ce ne sont pas forcément les plus gros qui ont la meilleure croissance, parfois ce sont les petits, parce qu'ils courent plus vite.

Je voudrais conclure sur une chose qui me semble importante.

**M. Guy LEFRAND**

Le niveau s'élève.

**M. Timour VEYRI**

Ici, nous avons tous une mémoire historique. J'entends les arguments ce soir, parce que je les ai déjà entendus, mais pas pour une fusion d'agglomération. Les arguments sont les mêmes que ceux que j'entends depuis très longtemps sur la question de l'Europe. On a le droit de ne pas être d'accord avec moi.

**M. Guy LEFRAND**

Merci.

**M. Timour VEYRI**

On nous dit que ce qui est important, c'est que nous grossissions. Il faut vraiment tous que nous grossissions parce que si nous ne grossissons pas, l'Europe va s'affaiblir. Je me rappelle de cet argument qu'on nous a servi pendant des années. Tous ici nous nous le rappelons, je crois que nous sommes tous en âge de nous le rappeler, je dois être le benjamin de cette assemblée.

**M. Guy LEFRAND**

Oh que non.

**M. Timour VEYRI**

M. Fréret n'est pas là.

**M. Timour VEYRI**

En 2004, on nous disait que si nous ne comprenions pas qu'il était « vachement important » d'arrimer les pays d'Europe de l'Est à l'Union européenne, c'était que nous n'avions rien compris au sens de l'histoire. C'était la chose à faire et il fallait la faire tout de suite. Onze ans après, qu'en pensons-nous ? Il n'y a pas eu de débat politique en France, et une fois que cela est fait, c'est trop tard.

Un exemple tout simple : quelqu'un connaît-il le quotient fiscal des habitants de la Communauté de Communes à laquelle nous souhaitons nous marier ? Nous n'en savons rien. Ce qui veut dire qu'à partir de là nous n'avons aucune espèce d'éléments sur le poids qu'aura cette fusion sur chacune de nos collectivités territoriales. Aucun élément.

Tout cela pour dire qu'il faut un débat politique et qu'il n'y a pas de sens de l'histoire qui nous oblige à avancer toujours plus en avant, quitte à faire les mauvais choix, et surtout sachant que le vote de ce soir sera décisif pour la suite et que chacun d'entre nous sera comptable du vote que nous aurons fait. J'ai entendu mon collègue qui disait que tout le monde n'avait pas l'opportunité de s'exprimer. Il y a une raison à cela, M. le Président. Vous prenez cela un peu à la rigolade, mais ici ce n'est pas comme un conseil municipal. Imaginons un conseil municipal où chacun des conseillers municipaux qui ne serait pas d'accord avec le maire aurait un peu moins de subventions. Il aura peut-être des problèmes. Peut-être qu'il ne pourra pas porter les projets qui comptent pour lui et pour lesquels il est maire. Il est donc un peu compliqué parfois de dire qu'on n'est pas d'accord. C'est pourquoi je vous propose, et ce serait la moindre des choses, M. le Maire, pardon M. le Président, de faire un vote à bulletins secrets.

**M. Guy LEFRAND**

Vous avez du mal à savoir où vous êtes.

Merci.

M. Hamel.

**M. Raynald HAMEL**

Merci M. le Président.

Je voulais partager mon point de vue, celui d'une petite commune, et vous savez combien je suis attaché à ma commune, comme tous mes collègues des petites communes, qui ont leur mot à dire. Je pense qu'il ne faut pas perdre de temps, comme cela a été dit.

Il a été dit aussi qu'il nous revient ce soir de faire ce choix, mais bien sûr que non. Je souhaiterais, au contraire, que nous disions oui, pour donner la chance à nos conseillers municipaux de prendre la décision, avec les éléments qui nous seront donnés. C'est cela la démocratie. Ce n'est pas à nous de décider pour nos conseillers municipaux qui sont élus au même titre que nous. Il faut donc avancer absolument. Il faut donner cette chance à la démocratie de travailler. Voilà ce que je demande.

**M. Guy LEFRAND**

Merci M. Hamel.

M. Silighini, troisième intervention.

**M. Gérard SILIGHINI**

Brièvement, rassurez-vous, et d'abord pour m'associer à ce que demande Timour VEYRI. Je crois que si la décision est historique, faisons un vote historique et faisons-le à bulletins secrets, quelles que soient les règles édictées par le règlement intérieur, parce que s'il y a décision historique, il faut parfois oublier un peu les règles dans la forme et essayer de faire en sorte de respecter le fond.

Je reviendrai sur les propos de M. Hubert et de M. Hamel.

Sur ce que dit M. Hubert, oui, il faut regarder la carte, mais nous pouvons la lire de deux façons. J'ai entendu M. Hubert nous dire : « Il faut être volontaire, il faut avancer ». D'accord, mais la carte, quand je la regarde de près, et quand je regarde le compte rendu de la dernière CDCl, je vois effectivement qu'à partir du moment où la question des fusions, des modifications de territoire a été posée, des territoires ont bougé. Il y a des territoires, dont le GEA, qui se sont dit, en tous cas apparemment, quand nous regardons dans les colonnes, qu'ils faisaient partie des gens non concernés. Nous nous sommes dit, à 86 000 habitants, commençons par consolider notre Agglomération, qui a besoin après tout d'être consolidée, puisque nous avons eu un nouveau mode d'élection, une nouvelle composition d'assemblée etc., et travaillons derrière. Si le volontarisme de M. Hubert a consisté simplement à rester là, l'arme au pied pendant que se faisaient un Grand Vernon et un Grand Louviers et puis à se dire : « *Damned*, nous sommes entourés de gens qui deviennent plus gros que nous ! Heureusement, il y a Saint-André qui ne veut pas aller avec Damville. Nous allons dire oui à Saint-André. » Si être volontariste et faire de la politique c'est cela, ce n'est pas exactement ma conception de la politique.

Alors je reviens et je rebondis maintenant sur ce que dit M. Hamel.

Je suis d'accord avec vous, M. Hamel. Je suis d'accord avec vous sur le fait qu'il faut à un moment que les conseils municipaux se prononcent, qu'il faut à un moment aussi que la population se prononce, parce qu'évidemment les conseillers municipaux vont prendre un peu la température de la population. Toutefois, je ne dis pas d'attendre, mais de faire un groupe de travail mixte, et un groupe de travail, M. Hubert, par définition travaille, il n'attend pas.

**M. Guy LEFRAND**

Arrêtez de nous insulter. Ces insultes deviennent usantes.

**M. Gérard SILIGHINI**

Je réponds à quelqu'un qui semble dire que ma position est de ne pas bouger. Je ne dis pas qu'il ne faut pas bouger, je dis au contraire qu'il faut travailler. Or, travailler prend un peu de temps. Quand il était nécessaire de passer notre projet à la CDCl, il fallait peut-être aller vite, faire un pari et, comme le disait tout à l'heure Timour VEYRI, lancer une pièce en l'air et voir comment elle retombait. En l'occurrence, nous ne sommes plus dans l'urgence. De toute façon, le débat est ouvert. Le fait que nous en ayons débattu, le fait que nous ayons échangé nos arguments aujourd'hui a ouvert un débat. Il va y avoir un avant la question de l'extension de l'Agglomération et un après la question de l'extension de l'Agglomération. Prenons simplement le temps de travailler avant de prendre une décision que, pour ma part, je considère comme trop hâtive. Je vous dirais que personnellement je voterai contre, mais je donne immédiatement le sens de ce vote : je ne vote pas contre cette fusion a priori, je vote contre un calendrier de décision qui nous presse alors que ce n'est pas nécessaire. Et je voudrais, puisque nous préparons l'avenir en redessinant notre territoire, prendre le temps de le faire sérieusement.

**M. Guy LEFRAND**

Merci. M. Priez.

**M. Rémi PRIEZ**

Merci M. le Président.

Écoutez, je n'aurai peut-être pas le sens de la formule comme certains ici, mais je dirais que je me rangerai à l'avis qu'ont décliné Xavier Hubert et Raynald Hamel, parce qu'en fait, prendre le temps c'est bien, mais autour de nous certains ne prennent pas ce temps. Puis, nous aurons des opportunités très intéressantes qui vont s'ouvrir à nous, nous avons parlé de Conches, nous pouvons également parler du Neubourg. Il y a encore des territoires qui restent très ouverts. Si nous ne le faisons pas maintenant, la loi va nous y contraindre dans deux ans ; et si nous ne sommes pas préparés avec Saint-André, nous aurons du mal à faire un territoire plus gros avec les autres. Tel est mon sentiment, et c'est pourquoi je pense qu'il ne faut pas perdre de temps. Je comprends aussi votre argument sur le fait qu'il faut se préparer, mais si nous réfléchissons trop et trop longtemps, cela risque d'être vraiment très compliqué. Il faut se préparer dès aujourd'hui avec Saint-André pour pouvoir s'ouvrir avec les autres demain.



**M. Guy LEFRAND**

Merci.

Mme Auger.

**Mme Stéphanie AUGER**

Merci M. le Président.

Je laisserai au Président le soin de répondre aux vraies questions techniques qui concernent les maires qui sont les premiers impactés par la fusion. Je voudrais juste m'adresser à vous, M. Veyri, d'une manière plutôt générale.

Vous dites que vous faites partie d'une certaine génération, je pense faire partie de la même génération ; vous parlez de votre parcours professionnel, vous avez travaillé dans des cabinets, j'ai travaillé dans des cabinets, mais nous n'avons pas dû travailler dans les mêmes.

**M. Guy LEFRAND**

Sûrement.

**M. Timour VEYRI**

Merci de le rappeler.

**Mme Stéphanie AUGER**

La question que je me pose est celle-ci : à quel moment faites-vous de la politique autrement ? À quel moment montrez-vous que vous êtes différent de ce que vous pouvez paraître ? Je ne sais pas, mais nous n'avons sûrement pas la même vision.

Je vais parler concrètement de la fusion. Vous demandez soit de ne pas fusionner, soit de prendre le temps. Les autres vont fusionner parce qu'ils vont respecter le calendrier, donc vous acceptez qu'Évreux, ville préfecture, devienne plus petite que des communautés de communes autour, notamment Vernon, qui va arriver à un total de 80 000 habitants, me semble-t-il, ou un peu plus, à un millier près.

**M. Guy LEFRAND**

87 000.

**Mme Stéphanie AUGER**

Je ne vois pas l'impact, vous qui faites de la politique et qui prônez la politique, ni quel poids Évreux peut avoir si nous passons derrière des communautés de communes plus importantes tout en étant la ville préfecture. Je vous rappelle juste que le gouvernement que vous soutenez crée une métropole de plus de 500 000 habitants à Rouen, ce que vous soutenez. Je pose simplement la question : que cherchez-vous ? Y a-t-il une raison au fait que vous puissiez vouloir peut-être qu'Évreux s'affaiblisse ?

**M. Guy LEFRAND**

Merci.

Les demandes de parole sont-elles épuisées ? Non. Encore une.

M. James, pour le plaisir.

**M. Jean-Claude JAMES**

J'aimerais savoir ce que les communes vont recevoir comme documents pour pouvoir choisir en bonne connaissance de cause, parce que pour l'instant nous n'avons pas grand-chose. Et je m'aperçois que beaucoup de mes collègues autour de la table n'ont pas ces documents-là. Peut-être ne les ont-ils pas sortis, je ne sais pas, mais il y a beaucoup de renseignements dedans et cela aurait été intéressant que nous en débattions. J'aimerais au moins que les conseils municipaux reçoivent ces documents-là pour pouvoir débattre.

**M. Guy LEFRAND**

Je vous rappelle, M. James, que vous les avez reçus à la conférence des Maires. À charge pour vous de les distribuer aux conseillers municipaux. Mais si vous voulez que nous vous les envoyions également sous format électronique, sachez qu'ils vont l'être. Et nous serons éventuellement à votre disposition, si le vote est favorable, pour en rediscuter et donner les explications.

M. Veyri, pour une dernière intervention, si vous le voulez bien.

**M. Timour VEYRI**

Permettez peut-être que je réponde.

**M. Guy LEFRAND**

Je ne pense pas vous avoir interdit de parler quand même. N'exagérez pas.

**M. Timour VEYRI**

Vos attaques sont un peu personnelles mais elles ne sont pas inintéressantes, parce qu'elles permettent tout de même de dire deux ou trois choses.

D'abord, Mme la Vice-présidente, quand je m'exprime, c'est en tant qu'élus d'Évreux, comme vous, et non pas en tant que représentant, par exemple, de l'État, même si je pense qu'il y a des titres plus négatifs que cela.

Vous posez une bonne question. Vous dites qu'il ne faut pas faire de politique à l'ancienne. Contrairement à M. le Président, je ne crois pas que faire de la politique soit quelque chose de sale, au contraire, il s'agit de défendre des valeurs, une vision du territoire.

**M. Guy LEFRAND**

Maintenant c'est moi que vous attaquez, donc je vais vous répondre, si vous voulez jouer à cela.

**M. Timour VEYRI**

Aucun problème.

Sur le fond, si j'avais fait de la politique politicienne comme certains peuvent en faire, qu'aurais-je dit ce soir ? J'aurais pu dire que ce n'est peut-être pas faire de la politique en 2015 que de faire des charcutages à la Pasqua. J'aurais pu évoquer ce calendrier qu'on nous impose.

**M. Guy LEFRAND**

Et si nous restions un peu sérieux, M. Veyri.

**M. Timour VEYRI**

Excusez-moi.

**M. Guy LEFRAND**

Je vous en prie. Vous vous isolez de plus en plus.

**M. Timour VEYRI**

Nous sommes donc d'accord que ce soir personne n'a fait de politique politicienne et que demander à avoir accès aux documents, à réfléchir, à dialoguer et à débattre, est plutôt la bonne chose.

**M. Guy LEFRAND**

Bien. Est-ce bon ?

**M. Timour VEYRI**

La demande qui est faite, pour rappeler l'objet des interventions précédentes, est de pouvoir avoir ce débat, ce dialogue à partir de documents établis, d'études sérieuses, d'un travail qui serait construit collectivement. Et parce qu'il faut justement que ce débat puisse avoir lieu, nous demandons à ce qu'il y ait un vote à bulletins secrets, et c'est là où vous seriez à la hauteur de la situation.

**M. Guy LEFRAND**

Mais arrêtez de toujours insulter les gens. Oui, je suis capable d'être à la hauteur de la situation. Je vous en remercie. Vous ne pouvez pas faire autrement que d'insulter les gens. Je vous trouve vraiment très désagréable ce soir envers tout le monde, en particulier envers les élus. Je ne pense pas que ce soit ainsi que vous allez vous faire des amis.

M. Brochet.

**M. Bernard BROCHOT**

Merci M. le Président.

J'ai fait une courte intervention lors de la Conférence des maires, alors je vais la refaire. Je vais vous raconter une petite histoire.

En 2000, on nous a proposé les communautés d'agglomération obligatoires. Nous étions quelques Gaulois du canton nord à ne pas être d'accord. Nous avons fait toutes les manifestations qu'il fallait. D'autorité, le Préfet nous a obligés à être d'accord. C'est-à-dire que si nous avions décidé avant, nous aurions évité qu'on nous oblige.

Quinze ans après, je me pose une question quand même : que serait Saint-Germain des Angles sans la Communauté d'Agglomération ?

J'ai pris quelques notes pendant les interventions et je me disais que, parmi toutes ces questions, il y en a une seule finalement : aujourd'hui, nous pouvons encore choisir, mais demain pourrions-nous encore choisir ou allons-nous subir ?

J'argumenterai en disant qu'en effet, cela va vite, il faut décider aujourd'hui, peut-être trop rapidement, mais les lois sont votées par les députés, qui en votent tous les quatre matins, si j'ose dire, et au travers de la loi NOTRE, il faut changer en profondeur notre pays, donc nous votons vite le PLUI, nous votons vite la GEMAPI etc. Il faut aller vite et il faut se décider vite.

Pour répondre sur le mariage, une comparaison qui m'a un peu amusé, je ne pense pas tout à fait la même chose. Je pense que les mariages d'amour se font en général plus sur des coups de cœur que sur des projets, me semble-t-il.

**M. Guy LEFRAND**

C'est vrai. Vous parlez d'expérience.

**M. Bernard BROCHOT**

Absolument.

**M. Gérard SILIGHINI**

C'est pour cela qu'il y a tant de divorces.

**M. Bernard BROCHOT**

Oui, mais c'est la vie.

Je terminerai en disant que, personnellement, je n'ai pas besoin d'un vote à bulletins secrets, même si je respecte la démarche. Il appartient au Président de décider. Pour ma part, je n'en ai pas besoin. Je vais faire preuve d'un tout petit peu de courage et vous dire en face que, évidemment, je voterai ce projet de fusion.

**M. Guy LEFRAND**

Merci M. Brochot.

Écoutez, mes chers collègues, je pense que nous avons eu un débat long, intéressant, animé, parfois un peu irrespectueux, mais après tout, chacun s'exprime à sa manière.

Nous nous apercevons finalement, mes chers collègues, qu'il y a deux conceptions de la politique. Il y a ceux – et c'est ce qu'ont exprimé tous les maires qui sont ici et qui se sont exprimés – qui savent comment cela se passe dans la vraie vie sur nos territoires, et puis il y a ceux qui voient les choses de manière un peu différente, peut-être un peu politique, et qui se disent que nous avons le temps. Mais non, justement, nous n'avons peut-être pas tant le temps que cela. M. Brochot l'a très bien dit, les choses aujourd'hui s'accélèrent. Alors, soit nous regardons passer les trains en nous disant qu'il est urgent d'attendre et que nous allons y réfléchir au cas où, soit nous bougeons, nous prévoyons, nous anticipons. Pour nous ici, diriger c'est prévoir, anticiper, ne pas attendre ; c'est peut-être pour cela que la population a choisi de changer de dirigeants il y a peu de temps au niveau de notre territoire.

Je voudrais dire que je m'étonne effectivement que vous vous acharniez à bloquer ce projet. D'abord, vous nous parlez d'urgence, mais je vous rappelle que je n'ai pas choisi le timing. En ce qui concerne la CDCI, elle a effectivement poussé à ces regroupements. Vous devriez être contents, car tel est l'objectif du gouvernement que vous soutenez que d'accélérer les choses et de se dépêcher. Pour une fois que nous sommes d'accord et que nous suivons le gouvernement, vous devriez plutôt vous en féliciter que d'essayer de tout bloquer. Je ne reprendrai pas ce qu'a dit Stéphanie Auger quand elle vous demandait de qui vous vouliez faire le jeu en essayant d'empêcher Évreux de se développer, en faisant peut-être en sorte qu'Évreux devienne l'équivalent de Saint-Lô par rapport à Cherbourg. Je crois qu'Évreux a d'autres ambitions que celles d'attendre, de regarder ce qui se passe et de ne rien faire. Oui, nous avons cette ambition d'avancer ; oui, nous avons l'ambition d'avancer ensemble, parce que, justement, il s'agit bien d'un mariage de raison et, allais-je dire, d'amitié amoureuse, qui est un mélange de liens entre nous et d'intérêts pour nos territoires, nos habitants et nos collectivités. Oui, nous avons fait ce choix. Nous avons échangé avec la CASE de Bernard Leroy, nous avons échangé avec Vernon. Aujourd'hui, la CASE souhaite rester seule, et d'ailleurs le Préfet a voulu les marier de force. Vous parliez tout à l'heure de mariage de raison, mais il y a un quatrième mariage que vous avez oublié : le mariage forcé.

Et le fait que le représentant de l'État essaie d'obliger les gens à se marier entre eux contre leur volonté est aussi la raison qui nous amène à nous retrouver ici, nous voyons les résultats que cela amène. Aujourd'hui, donc, la CASE ne souhaite pas évoluer et la CAPE évolue quant à elle vers la vallée de Seine, vers le nord du territoire.

Je trouve que vous êtes là aussi un peu irrespectueux lorsque vous parlez autant d'Eure-Madrie-Seine. Le corps de M. Recher n'est pas encore froid que déjà vous essayez de faire de la politique dessus, ce qui est un peu manquer de respect aux uns et aux autres.

*[Des membres de l'assemblée manifestent leur désaccord.]*

**M. Timour VEYRI**

Ce que vous dites est scandaleux !

**M. Guy LEFRAND**

Je vous ai laissé parler, mais je sais que vous avez beaucoup de mal avec la démocratie, ce qui n'est pas nouveau, et je pense que nous le vivons largement ici ce soir.

Pour répondre, Le Neubourg a clairement dit en CDCl qu'il refusait le mariage forcé que voulait leur imposer le Préfet avec la CASE, que leur bassin de vie était naturellement tourné vers Évreux et que, donc, dans un avenir prochain, si l'État continue à nous demander de grossir, Le Neubourg aura vocation à venir vers Évreux.

C'est la même chose pour Alfred Recours, qui dit dans son langage imagé que nous connaissons tous et qui fait tout son charme que, pour l'instant, il ne veut pas bouger mais veut bien discuter avec Lefrand et que lorsqu'il ne sera plus là, Conches aura évidemment vocation à travailler avec Évreux. Notre territoire naturel est donc bien Saint-André, Le Neubourg et Conches. Aujourd'hui, le rapprochement se fait naturellement entre Saint-André et Évreux, et j'en suis très heureux.

Concernant la presse, il y a eu effectivement des fuites. Un journaliste s'en est fait écho auprès de moi un dimanche matin, donc je lui ai donné quelques informations, parce que je préférerais donner des informations précises et réelles plutôt que de voir les choses partir dans tous les sens et se propager les rumeurs. J'aurais préféré que cela ne sorte pas dans la presse, je le dis clairement, je le regrette, mais la presse a fait son travail. Nous ne pouvons pas reprocher à des journalistes d'avoir fait leur travail d'investigation, ils ont trouvé quelqu'un qui leur a raconté ce qui s'était passé. Bravo aux journalistes qui ont fait leur travail et tant pis si nous n'avons pas su rester assez discrets pour en parler d'abord aux élus avant que cela ne sorte dans la presse.

Un mot sur la rémunération, M. Camoin. La rémunération dont vous parlez est une rémunération maximale autorisée. Le Conseil communautaire en décidera, mais je n'ai pas l'intention de rémunérer les conseillers communautaires, mêmes si nous passons au-delà de 100 000 habitants. Je pense qu'aujourd'hui les gens qui sont là le sont parce qu'ils sont motivés. Nous avons de même la possibilité d'augmenter la rémunération du président, mais il est hors de question que j'augmente ma rémunération si nous passons au-delà des 100 000 habitants. Je le dis officiellement, clairement, devant vous. Les choses sont claires. Je n'ai pas besoin de monter l'Agglomération juste pour gagner un peu d'argent.

Encore un mot. M. Veyri, lorsque vous étiez le plus proche conseiller de votre mentor, mon prédécesseur, vous avez essayé d'agrandir l'Agglomération, mais personne ne voulait travailler avec l'Agglomération d'Évreux. Nous avons depuis un an et demi transformé la gouvernance de cette Agglomération. Aujourd'hui, les maires ruraux, l'ensemble des conseillers communautaires le disent : l'ambiance est transformée. Aujourd'hui, nous avons des voisins qui demandent à rentrer dans le GEA, à travailler avec nous, justement parce que l'Agglomération d'Évreux est devenue fréquentable à leurs yeux. Au lieu de le regretter, vous devriez vous en réjouir. Alors, je comprends votre frustration, mais je garde ma méthode, cette méthode qui fait qu'Évreux est aujourd'hui regardée avec intérêt, appréciée par ses voisins et qui nous permet de grandir. J'espère donc, pour ma part, que nous aurons une large majorité pour accepter ce projet de fusion entre nos deux EPCI.

Enfin, pour terminer, concernant le vote à bulletins secrets, le règlement de notre assemblée est très clair : si un tiers des conseillers communautaires demande le vote à bulletins secrets, ce dernier est de droit.

Alors je ne cède pas à la demande de l'un ou de l'autre, je ne cède pas à ma propre volonté, et je vais donc mettre aux voix votre proposition de faire un vote à bulletins secrets. Si plus d'un tiers des conseillers choisit le vote à bulletins secrets, nous ferons un vote à bulletins secrets. Nous avons des règles, ce sont des règles démocratiques, et je fais vivre la démocratie.

Je vais donc mettre aux voix.

Qui est pour le vote à bulletins secrets ? 5 voix pour.

Le vote à bulletins secrets est donc rejeté par le Conseil communautaire.

Je vais donc mettre aux voix le projet de fusion tel qu'il vous a été présenté.

Qui est pour ? Qui est contre ? Sept. Qui s'abstient ? Avez-vous le nombre, les services ?

Gardez la main levée pour le compte des abstentions, s'il vous plaît. Six abstentions.

Le projet de fusion entre nos deux EPCI est donc adopté, je vous en remercie, mes chers collègues. Je vous souhaite une belle soirée.

*Le Conseil communautaire :*

*☞ PROPOSE (moins 7 voix contre et 6 abstentions) la fusion du GEA avec la Communauté de communes de la Porte Normande ; cette proposition est faite dans le cadre de la mise en œuvre de nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale. Cette proposition sera soumise à la Commission départementale de coopération intercommunale réunie par la Préfecture de l'Eure le lundi 28 septembre 2015.*

---

**La séance est levée à 20 heures 40.**